Nations Unies A/66/578

Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 133 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses de l'exercice biennal 2010-2011, compte tenu de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/65/589), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-cinquième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice.

Pour les chapitres des dépenses, le montant définitif des crédits demandés s'élève à 5 416,4 millions de dollars, soit une augmentation de 49,2 millions de dollars par rapport aux crédits révisés. Cette augmentation tient essentiellement à des ajustements à la hausse opérés dans 24 chapitres du budget (97,1 millions de dollars), notamment 6,3 millions de dollars au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), 16,4 millions au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 10,8 millions au chapitre 12 (Commerce et développement), 4,5 millions au chapitre 13 (Centre du commerce international CNUCED/OMC), 3,7 millions au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), 6,4 millions au chapitre 19 (Développement économique en Europe), 8,0 millions au chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes), 8,1 millions au chapitre 23 (Droits de l'homme), 4,7 millions au chapitre 25 (Réfugiés de Palestine) et 15,0 millions au chapitre 28E [Administration (Genève)]. Cette augmentation est en partie compensée par une diminution nette de 47,9 millions de dollars à 18 autres chapitres du budget. Pour les chapitres des recettes, le montant révisé est estimé à 601,3 millions de dollars, soit une augmentation de 8,3 millions.

11-61182 (F) 091211 091211

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 a pour objet de présenter une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice. Les chiffres présentés ont été calculés, selon la méthode approuvée d'actualisation des coûts, en fonction des dépenses effectivement engagées au cours des 21 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les trois derniers mois et de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport (A/65/589), que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-cinquième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice. Les estimations figurant dans le présent rapport traduisent une augmentation nette de 40,9 millions de dollars des besoins de financement par rapport aux crédits et aux prévisions de recettes révisés qui ont été approuvés par l'Assemblée dans les sections A, B et C de sa résolution 65/260, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1
Dépenses et recettes effectives de l'exercice biennal 2010-2011
(En millions de dollars des États-Unis)

	Crédits révisés	*Montants du présent rapport*	*Augmentation (diminution)*	*Pourcentage*
Dépenses	5 367 234,7	5 416 433,7	49 199,0	0,9
Recettes	592 971,8	601 279,8	8 308,0	1,4
Dépenses nettes	4 774 262,9	4 815 153,9	40 891,0	0,9

2. L'augmentation nette de 40,9 millions de dollars se décompose comme suit :

Tableau 2
Composition du solde des augmentations et des diminutions des crédits demandés
[En millions de dollars des États-Unis (chiffres arrondis)]

1.	Augmentation	
	Fluctuations monétaires	103,7
	Fluctuations des taux d'inflation	11,9
	Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 64/246 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires et à la suite de décisions d'organes directeurs	24,1
	Total partiel	**139,7**
2.	Diminution	
	Ajustement du coût des postes et d'autres objets de dépense, sur la base de l'estimation à ce stade des dépenses effectives	(90,5)
	Augmentation des recettes	(8,3)
	Total partiel	**(98,8)**
	Augmentation nette	**40,9**

3. Les états dont la liste figure ci-après apportent des éléments d'information complémentaires quant aux facteurs, tels que les fluctuations monétaires et l'évolution du coût de la vie, qui ont conduit à revoir les prévisions de dépenses et à réviser les hypothèses budgétaires :

a) État 1. Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre du budget et facteur de variation (2010-2011);

b) État 2. Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et facteur de variation (2010-2011);

c) État 3. Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense et facteur de variation (2010-2011);

d) État 4. Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation, par lieu d'affectation (2010-2011);

e) État 5. Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis (2011);

f) État 6. Coefficients d'ajustement applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (2011);

g) État 7. Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale (2010-2011);

h) État 8. Taux moyen de vacance de postes, par chapitre du budget (2008-2011).

4. Le présent rapport comporte également des informations sur les méthodes d'actualisation des coûts utilisées par sept organismes des Nations Unies. Ces informations sont présentées en réponse à la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/65/604, par. 15) au Secrétaire général d'assurer un suivi avec les organismes qui n'avaient pas encore répondu à l'enquête menée au début de 2010. En outre, il contient les constatations de l'étude entreprise pour établir les effets des fluctuations des devises sur le budget-programme.

II. Chapitres des dépenses

5. Le tableau 3 présente la synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses.

Tableau 3
Synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des dépenses, 2010-2011
(En millions de dollars des États-Unis)

Crédits révisés	*Taux de change*	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant de décisions des organes directeurs*	*Autres modifications*	*Prévisions de dépenses révisées*
5 367,2	103,7	11,9	24,1	(90,5)	5 416,4

Tableau 4
Ventilation des ajustements dans le second rapport d'exécution du budget-programme des exercices biennaux 2006-2007, 2008-2009 et 2010-2011
(En millions de dollars des États-Unis)

	Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses découlant des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*
2006-2007	42,0	(8,7)	23,6	(170,3)
2008-2009	22,9	(27,9)	6,6	(94,4)
2010-2011	103,7	11,9	24,1	(90,5)

Figure I
Schéma de ventilation des ajustements indiqués dans les seconds rapports sur l'exécution des budgets-programmes des exercices biennaux 2006-2007, 2008-2009 et 2010-2011

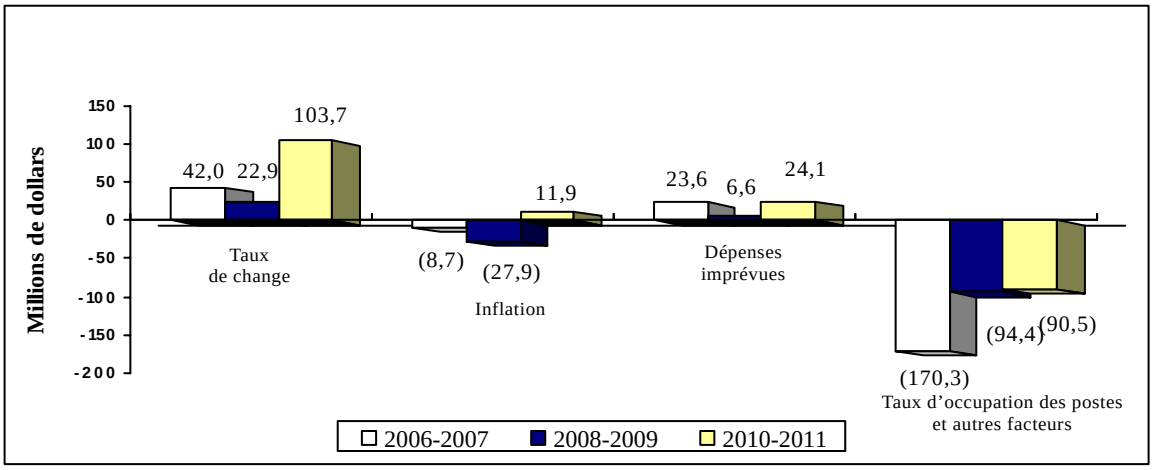

A. Taux de change et inflation (augmentation : 115 559 600 dollars)

6. L'augmentation des prévisions de dépenses imputable à ces facteurs s'explique par la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à plusieurs monnaies (103,7 millions de dollars) et une augmentation de l'inflation (11,9 millions de dollars). Les fluctuations monétaires ont eu pour effet de majorer les dépenses dans l'ensemble des lieux d'affectation, à l'exception de Nairobi, d'Addis-Abeba, du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et de Port of Spain, où les taux de change ont évolué favorablement, ce qui a compensé en partie les dépassements enregistrés ailleurs. Le tableau 5 indique de quelle manière l'augmentation de 115,6 millions de dollars due à l'évolution des taux de change et de l'inflation se répartit par lieu d'affectation.

Tableau 5
Modifications des prévisions de dépenses dues à l'évolution des taux de change et de l'inflation, par lieu d'affectation

(En millions de dollars des États-Unis)

Affectations	*Taux de change*	*Inflation*	**Total**
New York	–	11,5	**11,5**
Genève	93,3	(7,0)	**86,3**
Vienne	4,4	0,6	**5,0**
Nairobi	(4,9)	1,0	**(3,9)**
La Haye	1,0	0,3	**1,3**
Bangkok	3,6	0,1	**3,7**
Santiago	3,6	(1,0)	**2,6**
Addis-Abeba	(1,0)	3,9	**2,9**
Autres[a]	3,7	2,5	**6,2**
Total[b]	**103,7**	**11,9**	**115,6**

[a] À savoir UNMOGIP, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Gaza, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), Mexico, Port of Spain, services de sécurité hors Siège et centres d'information des Nations Unies.

[b] Montants arrondis.

7. Pour calculer les effets des fluctuations monétaires observées en 2011, on a retenu les taux effectivement constatés de janvier à octobre 2011 et extrapolé à novembre et décembre les taux enregistrés en octobre. On trouvera dans les états 4 et 5, pour tous les lieux d'affectation, des précisions sur les taux de change prévus au budget et les taux effectifs.

8. La majoration nette de 103,7 millions de dollars résultant du mouvement des changes représente la différence entre la hausse de 109,6 millions de dollars due à leur évolution dans plusieurs lieux d'affectation et la réduction de 5,9 millions de dollars enregistrée globalement à Nairobi, à Addis-Abeba, pour l'UNMOGIP et à Port of Spain. Conformément à la méthode approuvée, lors des calculs qui ont été faits pour déterminer les crédits révisés pour 2011, on a appliqué les taux du mois d'octobre 2010 pour Addis-Abeba, Nairobi et Mexico et le taux de change moyen pour les autres lieux d'affectation de façon à aboutir au montant estimatif le plus bas pour chaque lieu d'affectation. Les crédits jugés nécessaires dans le présent rapport reflètent l'affaiblissement général du dollar des États-Unis qui a été prononcé durant l'année dans un certain nombre de taux opérationnels par rapport à ceux qu'on avait retenus pour le calcul des crédits révisés. En particulier, alors qu'on avait retenu un taux de 1,046 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis, le taux moyen calculé pour 2011, sur la base des taux effectifs jusqu'à octobre et de l'application du taux du mois d'octobre à novembre et décembre, s'est établi à 0,885 franc suisse pour 1 dollar, soit un écart de 15,4 %, comme le montre la figure II.

Figure II
Évolution du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis

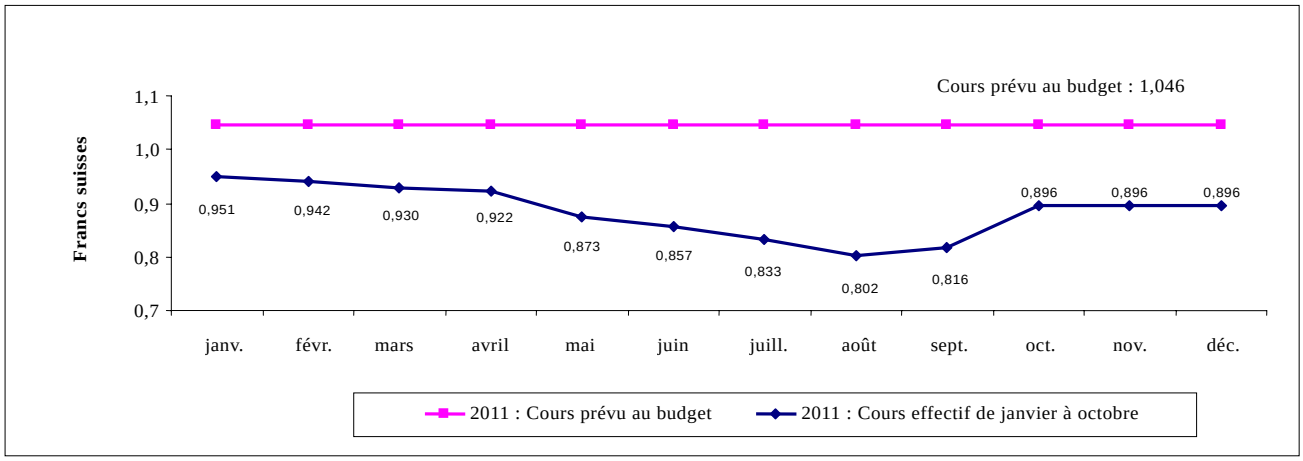

9. Pour ce qui est de l'euro, le cours moyen calculé pour 2011 est de 0,716 euro pour 1 dollar, alors que les crédits révisés reposaient sur l'hypothèse d'un taux de 0,753 euro pour 1 dollar, soit un écart de 4,9 %, comme l'illustre la figure III.

Figure III
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis

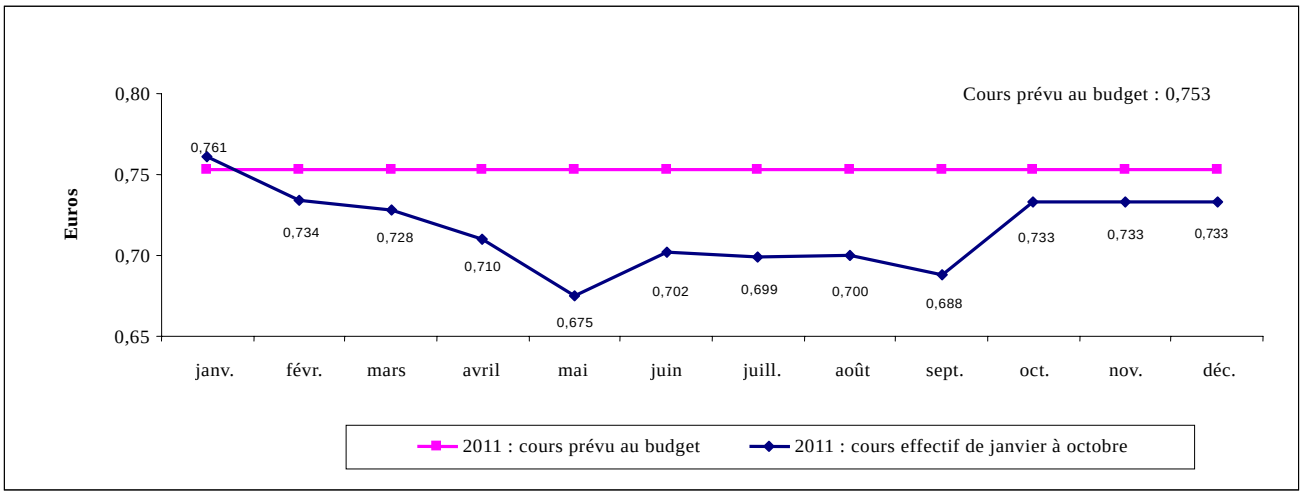

10. Les dépassements qui résultent de ces mouvements défavorables s'élèvent respectivement à 93,3 millions de dollars pour le franc suisse et 5,3 millions de dollars pour l'euro. La dépréciation du dollar a par ailleurs alourdi les dépenses de 3,6 millions de dollars pour le peso chilien, de 3,6 millions pour le baht thaïlandais et de 3,4 millions pour le nouveau shekel. Les figures IV, V et VI illustrent l'évolution du peso chilien, du baht thaïlandais et du nouveau shekel par rapport au dollar des États-Unis en 2011, sur la base des cours effectifs pour les mois de janvier à octobre et des cours prévus pour novembre et décembre.

Figure IV
Évolution du peso chilien par rapport au dollar des États-Unis

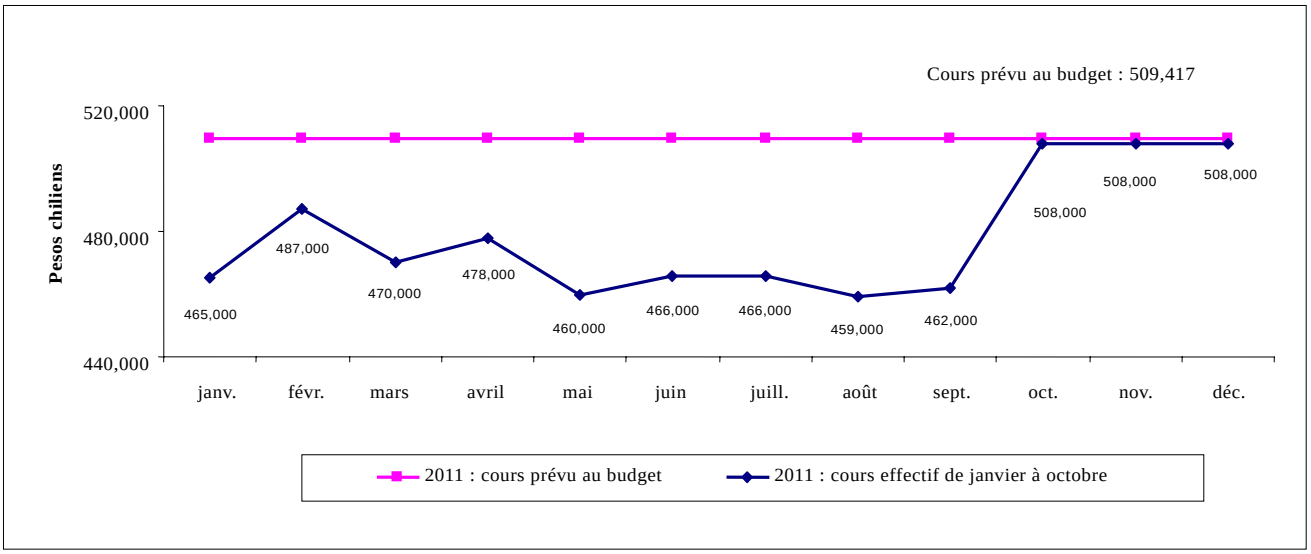

Figure V
Évolution du baht thaïlandais par rapport au dollar des États-Unis

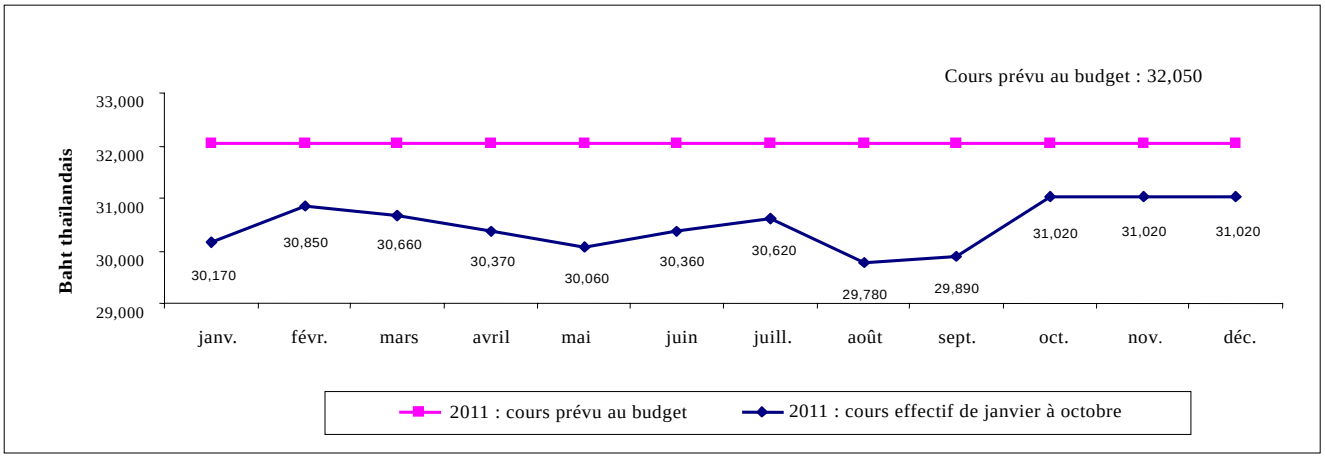

Figure VI
Évolution du shekel par rapport au dollar des États-Unis

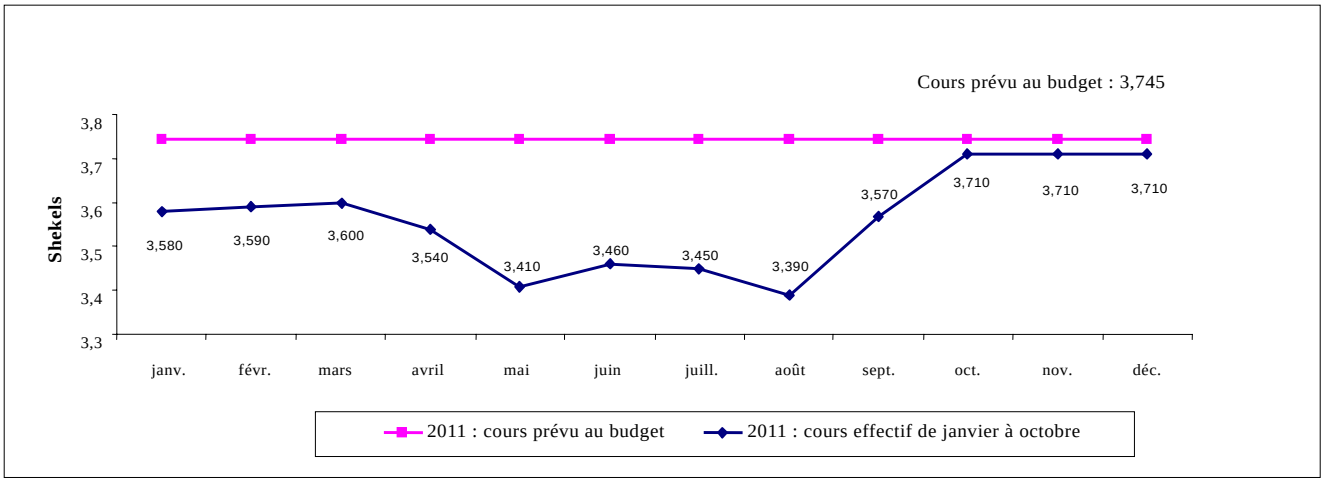

11. Au cours de la dernière décennie, le dollar des États-Unis n'a cessé de s'affaiblir par rapport au franc suisse et à l'euro, ce qui a entraîné pour le budget-programme des Nations Unies, qui est exprimé en dollars, approximativement 541,2 millions de dollars de dépenses supplémentaires aux taux approuvés dans les ouvertures de crédit initiales, révisées et définitives (voir tableau 6).

Tableau 6
Actualisation cumulée des coûts dus aux fluctuations de la valeur du franc suisse et de l'euro par rapport au dollar des États-Unis
(En millions de dollars des États-Unis)

Exercice biennal	*2000-2001*	*2002-2003*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2008-2009*	*2010-2011*	**Total**
Vienne (euro)	(16,2)	11,8	33,6	7,0	22,8	(2,3)	**56,7**
La Haye (euro)	(2,2)	2,3	8,2	3,5	5,4	(0,5)	**16,7**
Genève (franc suisse)	(76,2)	93,0	152,3	16,6	130,6	151,5	**467,8**
Total	**(94,6)**	**107,1**	**194,1**	**27,1**	**158,8**	**148,7**	**541,2**

12. Le tableau 7 indique les taux approuvés pour le franc suisse et l'euro pour les crédits révisés au cours de la dernière décennie.

Tableau 7
Taux de change approuvés pour les crédits révisés

Exercice biennal	*Franc suisse/dollar*	*Dollar/franc suisse*	*Euro/dollar*	*Dollar/euro*
2000-2001 (taux de décembre 2000)	1,760	0,568		
2002-2003 (moyenne des taux de 2002)	1,575	0,635	1,073	0,932

Exercice biennal	*Franc suisse/dollar*	*Dollar/franc suisse*	*Euro/dollar*	*Dollar/euro*
2004-2005 (moyenne des taux de 2004)	1,255	0,797	0,813	1,230
2006-2007 (moyenne des taux de 2006)	1,262	0,792	0,804	1,244
2008-2009 (taux de novembre 2008)	1,140	0,877	0,773	1,294
2010-2011 (moyenne des taux de 2010)	1,046	0,956	0,753	1,328
Octobre 2011	0,896	1,116	0,733	1,364

Figure VII
Taux approuvés pour le franc suisse et l'euro au cours de la décennie

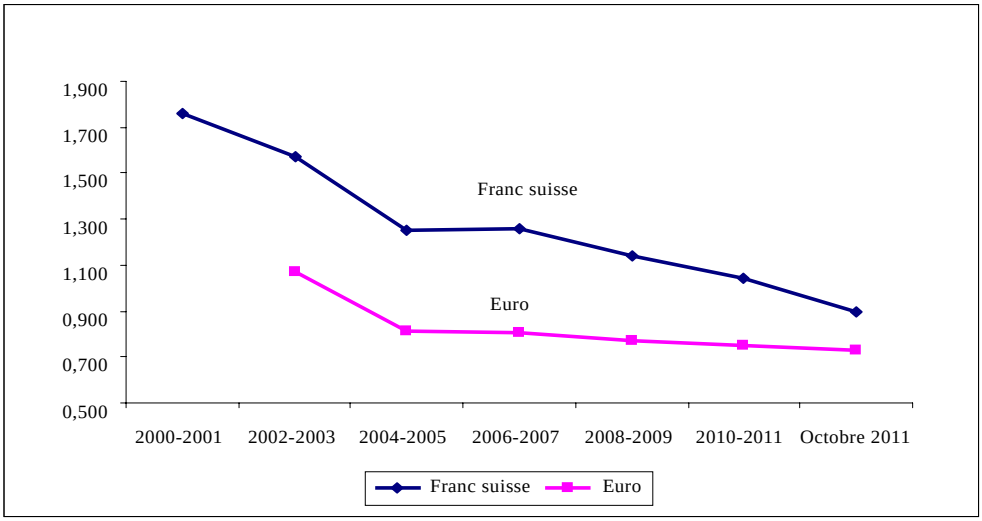

13. Pour ce qui est de l'inflation, les ajustements reposent sur les données les plus récentes (taux d'octobre 2011) concernant les indices des prix à la consommation ou sur l'écart entre, d'une part, les indices pris comme hypothèses pour calculer le montant des crédits révisés et, d'autre part, les indices d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les ajustements au coût de la vie apportés au barème des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. L'augmentation des dépenses due à l'inflation, estimée à 11,9 millions de dollars, tient à la révision à la hausse d'objets de dépense autres que les postes (12,9 millions de dollars) ainsi que des dépenses afférentes à la rémunération des agents des services généraux (2,3 millions de dollars), compensée en partie par la diminution des dépenses afférentes aux contributions du personnel (0,1 million de dollars) et à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (3,2 millions de dollars).

14. Les dépenses afférentes à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ont évolué en fonction des coefficients d'ajustement promulgués par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) en 2011. Dans le cas des dépenses de personnel de la catégorie des services généraux, l'évolution est

fondée sur les ajustements au coût de la vie appliqués en 2011 par rapport aux hypothèses retenues pour les crédits révisés. L'évolution des dépenses relatives aux postes due à l'inflation à New York résulte d'ajustements à la hausse portant sur les traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (4,1 millions de dollars), les traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées (0,2 million de dollars) et les recettes provenant des contributions du personnel (1 million de dollars). Les augmentations et diminutions des dépenses relatives aux postes, y compris les contributions du personnel, dues à l'inflation sont indiquées dans le tableau 8. On trouvera plus de détails dans l'état 6, qui présente l'évolution des indices d'ajustement par lieu d'affectation et une comparaison entre les indices pris comme hypothèses et les indices effectifs, ainsi que dans l'état 7, qui indique, également par lieu d'affectation, l'évolution des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées en monnaie locale.

Tableau 8
Dépenses relatives aux postes : augmentations ou diminutions dues à l'inflation, par lieu d'affectation
(En millions de dollars des États-Unis)

Affectations	*Augmentation/ (diminution)*
New York	5,4
Genève	(6,7)
Vienne	–
Nairobi	0,7
Bangkok	(0,1)
Santiago	(0,9)
Addis-Abeba	(0,9)
Autres[a]	1,5
Total	(1,0)

[a] À savoir UNMOGIP, CESAO, Gaza/UNRWA/UNTSO, Mexico, La Haye, Port of Spain, services de sécurité hors Siège et centres d'information des Nations Unies.

15. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, les taux d'inflation effectifs pour 2011 traduisent des révisions à la hausse opérées essentiellement pour New York (6,1 millions de dollars), Addis-Abeba (4,8 millions de dollars) et Vienne (0,6 millions de dollars). L'effet net de l'inflation sur les objets de dépense autres que les postes est une augmentation de 12,9 millions de dollars pour l'ensemble des lieux d'affectation. L'état 4 donne, par lieu d'affectation, le détail des taux d'inflation révisés pour ces objets de dépense.

B. Dépenses imprévues et extraordinaires et dépenses (augmentation : 13 168 600 dollars)

16. On trouvera ci-après des informations sur les dépenses imprévues et extraordinaires et sur celles qui découlent de décisions d'organes directeurs.

17. Aux termes de sa résolution 64/246, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, agissant avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à contracter au cours de l'exercice biennal 2010-2011 des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que l'assentiment du Comité ne serait nécessaire ni pour les engagements ne dépassant pas 8 millions de dollars pour chacune des deux années de l'exercice dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité, ni pour les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils avaient trait à des dépenses occasionnées par diverses situations à la Cour, précisées aux sous-alinéas i) à v) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution. L'assentiment du Comité consultatif ne serait pas non plus nécessaire pour les engagements ne dépassant pas 1 million de dollars au total dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils étaient nécessaires pour des mesures de sécurité prises en application du paragraphe 6 de la section XI de la résolution 59/276 de l'Assemblée générale. Aux termes du paragraphe 3 de cette même résolution, si le Secrétaire général, du fait d'une décision du Conseil de sécurité, doit engager au titre du maintien de la paix et de la sécurité des dépenses d'un montant supérieur à 10 millions de dollars, il doit soumettre la question à l'Assemblée ou, si elle a interrompu sa session ou n'est pas en session, convoquer une reprise de session ou une session extraordinaire pour qu'elle examine la question.

18. Conformément aux dispositions de la résolution 64/246, des engagements s'élevant à 13 168 600 dollars ont été contractés, dont le Secrétaire général a attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité.

19. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 3, 5 et 23 du budget, sont indiquées dans le tableau 9.

Tableau 9
Dépenses imprévues ayant trait au maintien de la paix et de la sécurité
(En dollars des États-Unis)

Chapitre 3. Affaires politiques	
Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'assistance au Pakistan	762 800
Envoyé spécial du Secrétaire général en Libye	1 513 400
Soutien des Nations Unies à la transition en Égypte et en Tunisie	364 000
Commission d'enquête sur l'incident de la flottille du 31 mai 2011	318 300
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	9 961 600
Total partiel	**12 920 100**
Chapitre 5. Opérations de maintien de la paix	
Représentant du Secrétaire général aux discussions internationales de Genève et mécanisme conjoint de prévention des incidents et d'intervention	188 800
Total partiel	**188 800**
Chapitre 23. Droits de l'homme	
Groupe d'experts sur Sri Lanka	59 700
Total partiel	**59 700**
Total	**13 168 600**

C. Dépenses découlant de décisions d'organes directeurs

1. Siège intégré pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq à Bagdad

Chapitre 33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien (579 000 dollars)

20. On se rappellera que par sa résolution 63/263, l'Assemblée générale a autorisé en 2009 des engagements de dépenses d'un montant de 5 millions de dollars pour des études techniques en vue de la construction d'un siège intégré pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à Bagdad. En raison des retards du projet, aucune somme n'a été engagée en 2009; dans la section VI de sa résolution 64/245, l'Assemblée a approuvé des engagements de dépenses à hauteur de 5 millions de dollars pour l'exercice 2010-2011, conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif dans son rapport correspondant (voir A/64/7/Add.13, par. 180).

21. Comme l'indique le paragraphe 13 du premier rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (A/65/589), la MANUI a passé le 1er mars 2010 un contrat avec un cabinet d'architectes pour les phases de conception-développement et de construction du projet. Le 4 janvier 2011, en raison de problèmes d'exécution, la MANUI a informé l'adjudicataire que le contrat avait officiellement expiré à la date du 8 juillet 2010. Sur le montant autorisé de 5 millions de dollars, 579 000 dollars ont été versés à l'adjudicataire, mais aucune somme supplémentaire ne doit être déboursée.

22. Au cours de la phase de conception, on a commencé à échafauder d'autres plans pour le siège de la MANUI, comme l'indique le paragraphe 14 du premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/65/589). C'est ainsi que l'on a identifié comme autre option possible le complexe que l'USAID devait quitter au milieu de 2011. Le 2 juillet 2011, le Gouvernement iraquien, qui, après qu'il a été mis fin au contrat de conception, n'avait envisagé que cette option, a remis les locaux en question à la Mission et celle-ci a rendu au Gouvernement le terrain qui lui avait été précédemment attribué pour la construction du complexe.

23. En conséquence, le présent rapport demande que soit approuvé au titre du chapitre 33 du budget un crédit d'un montant de 579 000 dollars sur le montant autorisé de 5 millions.

2. Établissement par le Corps commun d'inspection d'un système de suivi en ligne

Chapitre 31. Activités administratives financées en commun (71 300 dollars)

24. Dans sa résolution 62/246, l'Assemblée générale a prié le Corps commun d'inspection d'étudier la possibilité d'utiliser un système en ligne pour suivre l'état de l'application de ses recommandations et recevoir des organisations des informations actualisées. Par la suite, dans sa résolution 64/262, l'Assemblée a invité le Corps commun à lui rendre compte de la suite donnée à cette demande et prié le Secrétaire général de lui indiquer dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 quelles seraient les incidences éventuelles sur les ressources nécessaires et quelles en seraient les possibilités de financement.

25. En 2011, le Corps commun a rendu compte dans son rapport des progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation du système de suivi en ligne et confirmé que ce système pourrait pallier aux nombreuses limitations du système actuel et l'améliorer (A/65/34, par. 72 à 78). Le coût du développement et de la mise en œuvre du système s'élève à 302 000 dollars, compte non tenu de la formation des utilisateurs, des frais de maintenance, d'assistance et d'hébergement de site. Le Corps commun a indiqué qu'il était prêt à amorcer le développement et la mise en place du système mais que, en l'absence de ressources supplémentaires pour l'exercice biennal 2010-2011, il n'avait pas pu s'engager avec le fournisseur sélectionné et tenir les promesses faites dans son plan stratégique concernant la réalisation du système pour la fin de 2011.

26. Dans sa résolution 65/270, l'Assemblée générale a salué l'action menée par le Corps commun pour faire avancer l'élaboration et la mise en place du système de suivi en ligne et autorisé le Secrétaire général à engager, pour l'élaboration du système, 71 300 dollars de dépenses au titre du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011. En complément de cette autorisation, le Corps commun a reçu 95 700 dollars sous forme de contributions volontaires des États Membres pour les dépenses de mise au point du système encourues au cours de l'exercice biennal 2010-2011.

27. En conséquence, il est demandé dans le présent rapport d'approuver l'ouverture du crédit de 71 300 dollars déjà approuvé sous forme d'autorisation d'engagement de dépenses.

3. Subvention au Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Chapitre 3. Affaires politiques (8 525 800 dollars)

28. Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général, à titre exceptionnel, à engager des dépenses d'un montant maximum de 9 882 594 dollars afin de compléter les contributions volontaires au Tribunal spécial pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et prié le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa soixante-sixième session, sur l'application de la résolution. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée un rapport détaillé sur la demande de subvention au Tribunal spécial pour la Sierra Leone (A/66/563).

29. Au cours de cette période, le Tribunal spécial a entrepris de mobiliser des fonds et a obtenu 4,8 millions de dollars de contributions pour ses activités. Toutefois, en raison de circonstances imprévues, notamment un retard de deux mois et demi dans la présentation de la plaidoirie de la défense et l'ajout imprévu de deux affaires d'outrage, et du décalage qui en a résulté dans les échéances prévues pour la stratégie d'achèvement, les prévisions de dépenses révisées du Tribunal spécial pour 2011 ont atteint 16 millions de dollars. Compte tenu des fonds disponibles (2,7 millions de dollars) et des contributions volontaires reçues (4,8 millions de dollars), l'ouverture d'un crédit de 8,5 millions de dollars au titre des engagements de dépenses approuvées est nécessaire pour couvrir les dépenses du Tribunal spécial en 2011.

30. En conséquence, il est demandé d'approuver au titre du chapitre 3 du budget l'ouverture d'un crédit de 8 525 800 dollars sur les engagements de dépenses approuvés (9 882 594 dollars).

4. Progiciel de gestion intégré

Chapitre 28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion (aucun crédit demandé)

31. On se rappellera qu'au paragraphe 4 de la section II de sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a décidé de remplacer par un progiciel de gestion intégré de la prochaine génération ou un autre système comparable le Système intégré de gestion, car celui-ci approchait rapidement de la fin de sa durée de vie utile et les coûts de maintenance et d'appui technique ne se justifiaient plus par les avantages que les membres du personnel et la direction en attendaient.

32. Par sa résolution 64/243, l'Assemblée générale a notamment accepté d'affecter au progiciel de gestion intégré – qui devait être nommé « Umoja » – un montant de 24 192 200 dollars, financé sur le budget ordinaire de l'exercice biennal 2010-2011, dont un crédit de 11 775 900 dollars ouvert au chapitre 28A, et autorisé le Secrétaire général à engager le solde de 12 416 300 dollars. Ultérieurement, par sa résolution 65/259, l'Assemblée a décidé de ne pas ouvrir le crédit de 12 416 300 dollars des États-Unis, compte tenu de la proposition que le Secrétaire général a faite au paragraphe 18 de son premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal (A/65/589).

33. L'Assemblée générale est actuellement saisie du troisième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/66/381). Comme l'indique le paragraphe 68 de ce rapport, compte tenu de l'état des dépenses et du rythme d'exécution du projet, il apparaît que les crédits autorisés ne seront pas engagés au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Il est donc proposé de répartir les montants correspondants sur les exercices à venir, comme indiqué aux alinéas b) et c) du paragraphe 85 du rapport.

5. Transfert du siège sous-régional de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Mexico

Chapitre 20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes (1 758 800 dollars)

34. Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses à concurrence de 1 758 800 dollars au titre du chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 pour le transfert dans un endroit sûr à Mexico du siège sous-régional de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'a prié de lui rendre compte des dépenses effectivement engagées à cet effet dans son second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011.

35. À ce jour, ce sont 1 644 600 dollars qui ont été dépensés sur le crédit autorisé de 1 758 800 dollars pour couvrir les dépenses de construction et de gestion du projet en vue du transfert du siège sous-régional, y compris les frais de voyage de membres du personnel pour inspecter les lieux et veiller au respect des prescriptions en ce qui concerne les installations, l'informatique, la sécurité et les activités d'achat, les services contractuels de déménagement et les émoluments de consultants possédant les compétences techniques pour superviser et gérer le projet ainsi que pour l'achat des meubles et du matériel et les coûts de construction, de modification et de gestion.

36. On prévoit que le solde de 114 200 dollars sera pleinement utilisé avant la fin de l'exercice biennal 2010-2011 pour couvrir les dépenses de construction et de gestion de projets qui sont en cours. En conséquence, il est demandé dans le présent rapport d'ouvrir la totalité du crédit de 1 758 800 dollars dont l'engagement a été autorisé au titre du chapitre 20 du budget.

6. Pouvoir discrétionnaire limité pour l'exécution des budgets accordé au Secrétaire général par l'Assemblée générale en vertu de ses résolutions 60/283, 64/243 et 64/260

Chapitre premier. Politique, direction et coordination d'ensemble (augmentation : 2 038 200 dollars)

Chapitre 3. Affaires politiques (diminution : 1 019 100 dollars)

Chapitre 5. Opérations de maintien de la paix (diminution : 1 345 500 dollars)

Chapitre 8. Affaires juridiques (augmentation : 577 200 dollars)

Chapitre 17. Développement économique et social en Afrique (diminution : 3 585 100 dollars)

Chapitre 21. Développement économique et social en Asie occidentale (diminution : 968 900 dollars)

Chapitre 28C. Bureau de la gestion des ressources humaines (augmentation : 518 900 dollars)

Chapitre 28D. Bureau des services centraux d'appui (augmentation : 249 400 dollars)

Chapitre 33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien (augmentation : 5 522 900 dollars)

Chapitre 34. Sûreté et sécurité (diminution : 1 988 000 dollars)

37. En vertu des dispositions de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, telle que reconduite par les résolutions 64/243 et 64/260, le Secrétaire général est autorisé, à titre expérimental, à prendre des engagements à concurrence de 20 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2010-2011 pour des postes de temporaire et des objets de dépense autres que les postes afin de faire face à l'évolution des besoins liés à la réalisation des programmes et activités prescrits. Pour les montants excédant 6 millions de dollars par exercice biennal, l'approbation du Comité consultatif est nécessaire en application des dispositions de la section III, paragraphe 8 g) de la résolution 60/283.

38. Dans sa résolution 64/260, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-sixième session un rapport d'ensemble couvrant pleinement la demande qu'elle a formulée à la section III, alinéas a) à d) du paragraphe 10 de sa résolution 60/283. Le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée pour examen à sa soixante-sixième session un rapport détaillé (A/66/570) sur la mise en œuvre d'un pouvoir discrétionnaire limité en matière de dépenses et propose de consacrer ce dispositif sous réserve de quelques modifications.

39. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, ainsi qu'il est indiqué en détail dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/65/589, par. 39 à 52), ce pouvoir discrétionnaire a été utilisé en 2010 pour financer : a) la prorogation du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, en application de la décision 64/553 de l'Assemblée générale, de l'engagement des juges *ad litem* et du personnel d'appui du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies pour leur permettre de résorber l'arriéré d'affaires hérité de l'ancien système d'administration de la justice de l'Organisation (2 038 200 dollars); b) le renforcement de la Section du droit administratif du Bureau de la gestion des ressources humaines (518 900 dollars) pour la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 afin de lui permettre de résorber l'arriéré d'affaires renvoyées par le Tribunal administratif; c) le renforcement du Bureau des affaires juridiques pour la période de juillet à décembre 2010 pour faire face au surcroît de travail lié au nouveau système d'administration de la justice (826 600 dollars); et d) les travaux de reconstruction et de rénovation du siège de la CEPALC à Santiago, à la suite du tremblement de terre de février 2010 (5 522 900 dollars).

40. Ces dépenses ont été financées en ayant recours à des économies qui pouvaient être dégagées aux chapitres 3 (Affaires politiques), 5 (Opérations de maintien de la paix), 17 (Développement économique et social en Afrique), 21 (Développement économique et social en Asie occidentale) et 34 (Sûreté et sécurité).

41. Le pouvoir discrétionnaire n'a pas été utilisé en 2011. On se rappellera que, dans son rapport sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/65/373 et Corr.1), le Secrétaire général a demandé à l'Assemblée générale de convertir en postes permanents les postes des juges *ad litem* et du personnel d'appui dont dispose actuellement le Tribunal du contentieux des Nations Unies et d'approuver la création de 3 nouveaux postes (1 P-4 et 2 P-3) dans la Section du droit administratif du Bureau de la gestion des ressources humaines et 8 nouveaux postes [3 P-4, 3 P-3 et 2 agents des services généraux (Autres classes)] dans le Bureau des affaires juridiques.

42. Dans son rapport sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/65/557), le Comité consultatif a noté que 20 des 27 postes demandés au titre du budget ordinaire étaient financés en vertu du pouvoir discrétionnaire limité du Secrétaire général en matière de dépenses. Notant en outre que les ressources additionnelles étaient demandées en milieu de cycle budgétaire, il a recommandé le maintien de la solution temporaire dans le cadre du budget-programme biennal approuvé en attendant que soit acquise une expérience plus longue du fonctionnement du nouveau système d'administration de la justice. L'Assemblée générale, dans sa résolution 65/251, a souscrit au rapport du Comité consultatif. Les dépenses pour le maintien des arrangements temporaires relatifs à l'administration de la justice ont été absorbées dans le cadre des crédits révisés ouverts au titre des chapitres 1, 8 et 28C du budget.

43. En ce qui concerne les dépenses relatives à la reconstruction et à la rénovation du siège de la CEPALC à Santiago à la suite du tremblement de terre de février 2010, on se rappellera que le Secrétaire général avait déterminé qu'il fallait inscrire un montant de 7 807 000 dollars au budget pour couvrir les dépenses relatives au déménagement des bâtiments endommagés et aux travaux de reconstruction et de rénovation du complexe de la CEPALC. Sur ce total, un montant de 2 284 100 dollars a été financé au moyen des ressources inscrites aux chapitres 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) et

33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) et un montant de 5 522 900 dollars a été financé au titre du pouvoir discrétionnaire limité du Secrétaire général. Ce dernier montant a été ajusté en 2011 pour tenir compte du remboursement d'un montant total de 1 785 000 dollars effectué par les assureurs. Le processus d'examen de la déclaration de sinistre se poursuit et l'on prévoit des versements supplémentaires de la part des assureurs à l'Organisation au cours des prochains exercices biennaux.

44. Sur les 15 grands projets qui constituent le plan de reconstruction du siège de la CEPALC, 13 ont été menés à bien. La priorité de la Commission était la reconstruction de plus de 4 000 mètres carrés de bureaux, laquelle équivaut à la mise en œuvre d'un plan-cadre d'équipement pour garantir de meilleures conditions de travail au personnel. Les locaux restaurés ont été réinaugurés en juillet 2011. À l'achèvement de cette phase, la Commission s'est concentrée sur deux projets de travaux de construction essentiels pour assurer la sécurité et l'intégrité structurelle du bâtiment et le bien-être de tous les membres du personnel et visiteurs dans ses locaux. Il s'agit de la construction de la salle à manger/cafétéria, qui est encore installée dans une tente provisoire et de la démolition et reconstruction, au troisième étage, d'une salle de conférence fortement endommagée, qui menace de s'effondrer et présente de ce fait un risque sérieux pour la sécurité du personnel travaillant au deuxième étage. Ces deux derniers projets seront achevés en 2012 et, avec eux, se terminera ce travail considérable de reconstruction.

45. Le tableau 10 récapitule, par chapitre du budget, les montants réaffectés en vertu du pouvoir discrétionnaire limité dont dispose le Secrétaire général dans l'exécution du budget pour faire face aux besoins de l'Organisation.

Tableau 10

Récapitulation des dépenses imprévues et extraordinaires, des dépenses découlant de décisions d'organes directeurs et des dépenses engagées par le Secrétaire général dans l'exercice de son pouvoir budgétaire discrétionnaire limité

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Décisions d'organes directeurs				*Pouvoir budgétaire discrétionnaire limité du Secrétaire général*				
Chapitre du budget	*Dépenses imprévues et extraordinaires*	*Siège intégré pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (Bagdad)*	*Élaboration du système de suivi en ligne par le corps commun d'inspection*	*Subvention au Tribunal spécial pour la Sierra Leone*	*Transfert du siège sous-régional de la CEPALC à Mexico*	*Renforcement du Bureau des affaires juridiques*	*Tribunal du contentieux*	*Renforcement de la Section du droit administratif*	*Reconstruction du siège de la CEPALC*[a]	**Total**
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	–	–	–	–	–	–	2 038,2	–	–	**2 038,2**
3 Affaires politiques	12 920,0	–		8 525,8	–	–	(1 019,1)	–	–	**20 426,7**
5. Opérations de maintien de la paix	188,8	–	–	–	–	(826,6)	–	(518,9)	–	**(1 156,7)**
8. Affaires juridiques	–	–	–	–	–	577,2	–	–	–	**577,2**
17. Développement économique et social en Afrique	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 585,1)	**(3 585,1)**
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	–	–	–	–	1 758,8	–	–	–	–	**1 758,8**
21. Développement économique et social en Asie occidentale	–	–	–	–	–	–	–	–	(968,9)	**(968,9)**
23. Droits de l'homme	59,7	–	–	–	–	–	–	–	–	**59,7**
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	–	–	–	–	–	–	–	518,9	–	**518,9**
28D. Bureau des services centraux d'appui	–	–	–	–	–	249,4	–	–	–	**249,4**
31. Activités administratives financées en commun	–	–	71,3	–	–	–	–	–	–	**71,3**
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	–	579,0	–	–	–	–	–	–	5 522,9	**6 101,9**
34. Sûreté et sécurité	–	–	–	–	–	–	(1 019,1)	–	(968,9)	**(1 988,0)**
Total	**13 168,5**	**579,0**	**71,3**	**8 525,8**	**1 758,8**	**–**	**–**	**–**	**–**	**24 103,4**

[a] Ne tient pas compte des remboursements des assurances d'un montant de 1 785 000 dollars, lesquels ont été redistribués aux chapitres d'origine, à savoir le chapitre 17 (475 600 dollars), le chapitre 21 (968 900 dollars) et le chapitre 34 (340 500 dollars).

D. Taux d'occupation des postes et autres facteurs (diminution : 90,5 millions de dollars)

46. L'état 2 présente en détail, par objet de dépense, la situation en ce qui concerne les vacances de poste et divers autres facteurs de changement. Relèvent de cette rubrique : a) la différence entre les taux de vacance effectifs et le taux pris pour hypothèses dans les crédits révisés; b) la différence entre, d'une part, les dépenses communes de personnel et les coûts salariaux moyens effectifs et, de l'autre, les coûts standard utilisés pour les crédits révisés; et c) les ajustements apportés aux objets de dépense autres que les postes en fonction des besoins effectifs ou à prévoir avant la fin de l'exercice biennal.

47. Au total, les changements apportés sous cette rubrique se traduisent par une diminution nette de 90,5 millions de dollars, c'est-à-dire une réduction de 11,2 millions de dollars des dépenses liées aux postes et une réduction de 79,3 millions de dollars des dépenses hors postes.

Postes

48. La diminution nette de 11,2 millions de dollars au titre des postes correspond pour l'essentiel à une diminution des dépenses communes de personnel (45,5 millions de dollars), compensée en partie par une augmentation des prévisions concernant les traitements (34,3 millions de dollars).

49. La diminution des dépenses communes de personnel est due au fait que les taux des dépenses effectives ont été inférieurs à ceux qui ont été budgétisés dans divers lieux d'affectation sur la base des dépenses cumulées des 21 premiers mois de l'exercice biennal. Cette baisse est liée essentiellement à la différence entre le taux effectif des dépenses communes de personnel pour New York (41,1 %) et le taux approuvé (45,2 %), laquelle s'est traduite par une réduction de quelque 28,6 millions de dollars. Des diminutions de ces dépenses ont également été enregistrées à Genève (5,5 millions de dollars), Beyrouth (2,1 millions de dollars) et Bangkok (1,5 million de dollars). En conséquence, le montant estimatif des soldes inutilisés pour les dépenses communes de personnel est dû au fait que les besoins ont été moindres que ce qui a été prévu en ce qui concerne les prestations servies au personnel (indemnités pour charges de famille, primes de sujétion, primes de mobilité, indemnités pour frais d'études et frais de voyage en cas d'évacuation).

50. Les taux globaux effectifs de vacance de poste, tant pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur que pour les agents des services généraux et des catégories apparentées, ont été inférieurs à ce jour aux taux approuvés. Les taux de vacance approuvés dans le budget pour les postes permanents étaient de 9,6 % pour les administrateurs et de 4,0 % pour les agents des services généraux. L'application de ces taux aux postes permanents ainsi que les taux appliqués aux nouveaux postes (50 % pour les administrateurs et 35 % pour les postes d'agent des services généraux) donnent des taux effectifs inscrits au budget de 10,3 % et 4,9 %, respectivement, pour ces catégories. Comme le montre l'état 8, les taux moyens de vacance de postes d'administrateur ont été respectivement de 8,1 % et 6,2 % pour 2010 et 2011, les taux correspondants pour les postes d'agents des services généraux ayant été de 4,1 % et 4,7 %. Cette tendance s'est traduite par une augmentation de 34,3 millions de dollars des dépenses relatives aux traitements.

51. Si les taux globaux effectifs de vacance de postes ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, un nombre limité de programmes présentent des taux de vacance exceptionnellement élevés. Il s'agit le plus souvent de petits programmes qui ne disposent chacun que d'une petite dotation en personnel, c'est-à-dire que quelques postes vacants y font passer le taux de vacance au-delà des prévisions budgétaires. Par exemple, 2 postes d'administrateur vacants sur les 14 qui émargent au chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) font passer le taux à 16,6 %. Comme le Comité consultatif l'a recommandé, l'état 8 présente également les vacances de poste de l'exercice biennal précédent (A/60/597, par. 13).

52. En outre, on continue de se pencher sur la question des taux de vacance supérieurs aux prévisions budgétaires dans certains des chapitres les plus importants du budget-programme. L'écart entre les taux de vacance prévus et effectifs pour ces chapitres est imputable à un certain nombre de facteurs, y compris – sans y être limité – les retards dans les recrutements, nominations et/ou promotions, les cessations de service et les affectations temporaires à des postes plus élevés.

53. Dans le cas du Département des opérations de maintien de la paix, le fort taux de vacance concerne essentiellement les postes d'agent du Service mobile et d'agent des services généraux et des catégories apparentées en raison de la décision de l'Assemblée générale de ne pas approuver la proposition d'intégration et de consolidation des services d'appui logistique fournis au Groupe d'observateurs au Liban et au Groupe d'observateurs au Golan par l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) avec ceux de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD). Cette proposition prévoyait pour l'exercice biennal 2010-2011 la suppression de 37 postes au total dans la catégorie du Service mobile et celle des services généraux [la proposition a été présentée à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011 (A/64/6 (Sect. 5) et Corr.1, par. 5.16)]. Un certain nombre de postes avaient été laissés vacants en raison de cette proposition d'intégration. Comme celle-ci n'a pas été approuvée, on étudie actuellement des possibilités de rationalisation pour d'autres postes.

54. En ce qui concerne la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la qualité et l'efficacité de la gestion des vacances de poste continuent d'occuper la direction. Diverses mesures ont été prises pour réduire le nombre de postes vacants. Plusieurs réunions administratives ont été notamment consacrées au suivi de la question des vacances de poste, à la reconstitution et à l'élargissement du Comité central de contrôle et de la Commission centrale de contrôle, à la formation des fonctionnaires chargés des vacances de poste et des membres des organes de contrôle ainsi qu'à la création d'un groupe d'appui à la gestion des ressources humaines placé sous la présidence du Secrétaire exécutif de la Commission. En 2011, le processus de sélection de 25 candidats à des postes d'administrateur et de catégories supérieures a été achevé. Actuellement, 42 candidats sont en cours de recrutement, dont 30 devraient être entrés en fonctions à la fin de décembre 2011.

55. En ce qui concerne les changements intéressant les objets de dépense hors postes, l'état 2 montre que l'on prévoit une diminution nette de 79,2 millions de dollars par suite de la réduction de 105,5 millions de dollars des dépenses concernant les émoluments des non-fonctionnaires, les services de consultants et

d'experts, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les frais de représentation, les fournitures et accessoires, les travaux d'amélioration des locaux, les subventions et contributions et le mobilier et matériel ainsi que des dépenses « diverses »; cette diminution est en partie compensée par l'augmentation de 26,3 millions de dollars des autres dépenses de personnel, des voyages des représentants et des voyages du personnel.

Autres dépenses de personnel

56. L'augmentation nette des autres dépenses de personnel (25,0 millions de dollars) s'explique en grande partie par les ajustements apportés à divers chapitres : 40,5 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), 1,8 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité), 1,3 million de dollars au chapitre 27 (Information) et 1,1 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix); ces ajustements sont en partie compensés par une diminution de 12,8 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 6,5 millions de dollars au chapitre 32 (Dépenses spéciales). La situation se détaille comme suit :

a) L'augmentation de 40,5 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) est liée pour l'essentiel à l'augmentation des dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (12,2 millions de dollars) et de la MANUI (27,8 millions de dollars) imputable à des taux de vacance de postes supérieurs aux taux prévus pour les postes de temporaire recruté sur les plans international et national. Dans le cas de la MANUA, les taux effectifs de vacance pour les postes de temporaire recruté sur les plans international, national et local ont été respectivement de 21 %, 24 % et 9 %, alors que les taux prévus au budget étaient de 32 %. L'augmentation des dépenses est due aussi aux changements concernant l'hypothèse retenue pour les dépenses communes de personnel : on est passé du taux de 65 % prévu dans le budget au taux effectif de 86 % pour le personnel international. S'agissant de la MANUI, les taux de vacance pour les postes recrutés sur le plan international étaient respectivement, pour 2010 et 2011, de 35 % et 25 %, alors que les taux effectifs ont été de 24 % et 16 %. Pour les postes de temporaire recruté sur le plan national, les taux de vacance prévus pour 2010 et 2011 étaient respectivement de 25 % et 27 % contre des taux effectifs de 19 % et 22 %. L'augmentation des dépenses résulte aussi du coût de l'harmonisation des conditions de service qui a pris effet le 1er juillet 2011 et qui a accru les taux des dépenses communes de personnel, essentiellement en ce qui concerne l'indemnité de poste et les coûts d'installation des fonctionnaires dans de nouveaux lieux d'affectation; ces dépenses ont été en partie compensées par l'abandon de l'indemnité de subsistance pour les missions à compter du 1er juillet 2011. On a aussi une augmentation des dépenses au titre de la prime de risque du fait que davantage de fonctionnaires sont installés en Iraq;

b) L'augmentation de 1,8 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) est essentiellement imputable aux heures supplémentaires et au sursalaire de nuit qui doivent être versés pendant la période de pointe du débat de haut niveau que tient l'Assemblée générale en septembre de chaque année ainsi qu'aux heures supplémentaires qu'entraînent l'organisation du travail en équipes et la fréquence des réunions tenues à Genève et Nairobi et au renforcement des mesures de sécurité nécessaire à Bangkok et Santiago (6,7 millions de dollars). Cette augmentation est en partie compensée par les économies réalisées en ce qui concerne le personnel temporaire (autre que pour les réunions) en raison essentiellement des retards de

recrutement pour remplacer le personnel des bureaux hors siège et de l'arrêt des activités du Service des affaires internes ainsi que du niveau inférieur aux prévisions des dépenses liées aux congés de maladie et aux périodes de pointe (4,7 millions de dollars) et de la diminution de la part de l'Organisation dans les dépenses d'assurance contre les actes de violence perpétrés à l'encontre du personnel (0,2 million de dollars);

c) L'augmentation de 1,3 million de dollars au chapitre 27 (Information) correspond à l'augmentation des dépenses de personnel temporaire (autre que pour les réunions) du Département de l'information à New York et du centre d'information des Nations Unies à Genève pour assurer essentiellement : i) la fourniture de services (couverture médiatique, édition, télévision, photographie, audiovisuel, bibliothèque et diffusion) pour les réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et les points de presse pendant les périodes de pointe où les capacités existantes ne sont pas suffisantes; ii) la couverture médiatique en anglais et en français de diverses conférences, notamment sur le désarmement, d'un nombre accru de réunions et de sessions spéciales du Conseil des droits de l'homme; et iii) d'autres réunions du Comité pour les travailleurs migrants, du Comité des droits de l'enfant, du Comité contre la torture et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels;

d) L'augmentation de 1,1 million de dollars au chapitre 5 (Département des opérations de maintien de la paix) est en gros imputable à la hausse de l'indemnité de subsistance (missions) de 153 observateurs militaires dans l'ensemble de la zone de mission de l'UNTSO, qui est entrée en vigueur après l'établissement du projet de budget pour 2010-2011. Une partie de l'augmentation (0,2 million de dollars) tient à la hausse de la prime de risque et de l'indemnité de subsistance (missions) des observateurs militaires de l'UNMOGIP;

e) La diminution nette de 12,8 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) s'explique surtout par la réduction des besoins d'assistance temporaire pour les réunions de New York et la gestion des conférences à Genève. Cette réduction est due à une meilleure utilisation du personnel temporaire pour les réunions grâce à la rationalisation du flux documentaire, au respect des limites relatives au nombre de pages, au regroupement des rapports, à l'amélioration de la planification et de la coordination des réunions et aux économies réalisées grâce à un moindre recrutement de personnel temporaire pour les réunions sur le plan international et au recours accru à la traduction contractuelle, plus économique. Une partie de la diminution est due aux économies réalisées en matière d'heures supplémentaires du fait de la réduction du travail en équipes à la Section des publications de New York et d'une meilleure planification et coopération de la part des départements clients pour ce qui est du respect des règles régissant le traitement de la documentation;

f) La diminution nette de 6,5 millions de dollars au chapitre 32 (Dépenses spéciales) provient de la diminution des dépenses d'assurance maladie après cessation de service au Siège (4,1 millions de dollars) du fait de la suspension des cotisations accordée pendant deux mois en 2010 par Aetna (3,9 millions de dollars) et, pour l'assurance soins dentaires, pendant un mois par Cigna (0,2 million de dollars). Une partie de la diminution tient à la baisse du paiement moyen par retraité à Genève et au fait que le nombre de participants au plan d'assurance maladie après la cessation de service a été inférieur à ce qui était prévu. Aucune méthode autre que

celle qui consiste à suspendre les cotisations n'a été utilisée pour la répartition des excédents enregistrés au cours de l'exercice biennal 2010-2011;

g) En septembre 2011, les réserves accumulées pour les assurances maladie et soins dentaires étaient évaluées comme suit :

Aetna :	79 200 000
Cigna dental :	11 240 000
Blue Cross Blue Shield :	11 000 000
Van Breda :	57 780 000
Plan d'assurance maladie :	70 720 000

Rémunération des non-fonctionnaires

57. L'augmentation nette de 0,3 million de dollars de la rémunération des non-fonctionnaires s'explique essentiellement par l'augmentation de 0,6 million de dollars des ressources inscrites au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), compensée en partie par la diminution de 0,9 million de dollars des dépenses prévues au chapitre 7 (Cour internationale de Justice).

58. L'augmentation au chapitre premier tient essentiellement à la prolongation du 1er juillet au 31 décembre 2011 des juges *ad litem* du Bureau de l'administration de la justice. Comme il est indiqué dans la section II.C du présent rapport, le Secrétaire général avait demandé à l'Assemblée générale de régulariser les postes temporaires de juges *ad litem* (voir A/65/373 et Corr.1, par. 26 et 27), mais l'Assemblée générale, dans sa résolution 65/251, n'a pas approuvé la demande; elle a entériné la recommandation du Comité consultatif (A/65/557, par. 24) de maintenir les arrangements temporaires adoptés dans le cadre du budget-programme approuvé pour l'exercice biennal. L'augmentation est en partie compensée par la réduction des dépenses liées aux juges ad hoc au chapitre 7 résultant de la diminution du nombre de journées de travail requises des juges pour régler les dernières affaires en suspens, dont le degré de complexité était moindre que pendant l'exercice biennal 2008-2009.

Consultants et experts

59. La diminution nette des dépenses liées aux services de consultants et d'experts (4,8 millions de dollars) tient à ce qu'on a moins souvent recours aux compétences de l'extérieur pour les programmes de plusieurs chapitres; la diminution de 2,6 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) correspond essentiellement aux besoins inférieurs à ce qui était prévu pour les services d'experts extérieurs liés aux missions politiques spéciales, en particulier pour le Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée, l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria et le Groupe d'experts sur le Libéria, et tient compte de la diminution des honoraires, des frais de voyage et de la durée des contrats des personnes agissant à ce titre auprès des missions; la diminution de 0,8 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) est due au fait que les coûts effectifs pour ces objets de dépenses sont inférieurs aux prévisions; la diminution de 0,6 million de dollars au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique) s'explique par la diminution de la durée des réunions de groupes d'experts et du nombre de leurs participants, due en partie aux changements prescrits du calendrier des réunions.

Voyages des représentants

60. L'augmentation de 0,8 million de dollars des frais de voyage des représentants s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de 0,5 million de dollars des dépenses prévues au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble) et de 1 million de dollars au chapitre 23 (Droits de l'homme), compensée en partie par la diminution de 0,7 million de dollars de celles prévues au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales).

61. Les augmentations inscrites au chapitre premiwe (Politique, direction et coordination d'ensemble) et au chapitre 23 (Droits de l'homme) sont dues surtout à l'augmentation du nombre de représentants des pays les moins avancés participant aux sessions de l'Assemblée générale et au nombre accru de représentants et de membres des organes de décision participant aux sessions ou réunions sur les droits de l'homme, y compris celles du Conseil des droits de l'homme et de son Comité consultatif, du Comité des droits de l'homme, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, du Comité des droits de l'enfant, du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des disparitions forcées.

62. L'augmentation globale est en partie annulée par la diminution de 0,7 million de dollars des ressources à prévoir au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du fait de la réduction du nombre de représentants, d'experts ou de membres de commissions ou de comités, y compris de conférenciers de haut niveau, qui ont voyagé moins que prévu en raison de conflits de calendrier.

Frais de voyage du personnel

63. Les frais de voyage du personnel affichent une augmentation nette de 5,5 millions de dollars répartie entre tous les chapitres du budget, laquelle s'explique par les déplacements non prévus de fonctionnaires se rendant à des réunions, des colloques et des stages, par la nécessité d'assurer le service de comités et de commissions et par les prestations d'assistance technique et de services consultatifs fournies aux commissions régionales. Ces dépenses se répartissent principalement comme suit :

a) L'augmentation de 0,3 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) est due essentiellement à l'organisation de réunions et de conférences hors Siège, notamment la Réunion internationale annuelle sur la traduction et la terminologie assistées par ordinateur (JIAMCATT), la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) et les réunions de coordination du Département pour la poursuite de l'élaboration de plusieurs projets informatiques à l'échelle mondiale (« gData », « gMeets », « gDoc » et « gText », notamment). En outre, le Département a approuvé un nombre limité d'échanges d'emplois avec d'autres organisations, comme l'Union européenne, afin de motiver le personnel et d'échanger des pratiques optimales et comme moyen efficace de faire face aux surcharges temporaires de travail. Dans ce type d'arrangements, des fonctionnaires de l'ONU assisteraient, aux frais de l'ONU (y compris pour ce qui est des dépenses de voyage), d'autres organisations pendant leurs périodes chargées et l'organisation

bénéficiaire accepterait d'envoyer à l'ONU à ses frais, pour une durée similaire, des fonctionnaires qualifiés pendant les périodes chargées de cette dernière;

b) L'augmentation de 1,1 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) vise essentiellement les frais de participation aux activités de coordination et de mise en œuvre réalisées en commun dans le cadre du système des Nations Unies et à des réunions avec des organismes intergouvernementaux, des établissements universitaires et des institutions professionnelles dans des domaines tels que les changements climatiques, le financement international du développement, les effets de la crise financière mondiale et les indicateurs statistiques. Les dépenses de voyages couvrent aussi les préparatifs bilatéraux et régionaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ainsi que la participation de hauts fonctionnaires à des discussions de haut niveau sur l'économie verte, les changements climatiques et les cadres institutionnels pour le développement durable. La présence du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales à des conférences mondiales, telles que la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Cancún (Mexique), en 2010, et sa dix-septième session tenue à Durban (Afrique du Sud), en 2011, traduit l'importance de veiller à ce que ces questions soient discutées à la Conférence sur le développement durable qui se tiendra en juin 2012. Le Secrétaire général adjoint utilise aussi ces occasions pour avoir des entretiens bilatéraux avec des homologues de haut niveau afin de mobiliser les soutiens pour le succès de la Conférence. En outre, son bureau se voit parfois demander d'apporter un soutien technique au Secrétaire général lors de réunions internationales où les questions économiques et sociales mondiales sont à l'ordre du jour, par exemple les réunions du Groupe des Vingt;

c) L'augmentation de 1,7 million de dollars au chapitre 23 (Droits de l'homme), concerne les voyages liés : i) au soutien des réunions du Comité des droits de l'homme, du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du Comité des droits des personnes handicapées; et ii) au soutien d'activités nouvelles ou élargies de commissions d'enquête et de missions d'établissement des faits résultant des décisions du Conseil des droits de l'homme à ses seizième, dix-septième et dix-huitième sessions de 2011, en particulier les mandats du Conseil des droits de l'homme relatifs aux sous-programme 3 (Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège) et 4 (Services d'appui au Conseil des droits de l'homme, ses organes subsidiaires et mécanismes), y compris les besoins imprévus urgents des commissions d'enquête indépendantes et missions d'établissement des faits en Égypte, en Libye, en République arabe syrienne, en Tunisie et à Gaza;

d) L'augmentation de 0,3 million de dollars au chapitre 27 (Information) vise les voyages effectués par le personnel du Bureau du porte-parole du Secrétaire général et d'autres services du Département de l'information qui accompagne le Secrétaire général dans ses voyages officiels, ainsi que les voyages du Secrétaire général adjoint et d'autres hauts fonctionnaires qui se rendent à des réunions officielles, notamment les réunions portant sur les changements climatiques et la Convention-cadre, les deuxième et troisième Conférences modèles mondiales des Nations Unies, les soixante-troisième et soixante-quatrième Conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales tenues en Australie et en Allemagne, le Séminaire international des médias sur la

paix au Moyen-Orient et la réunion interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Un montant de 10 000 dollars est également prévu pour couvrir la part revenant au Département de l'information des coûts relatifs au mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves;

e) L'augmentation de 0,3 million de dollars au chapitre 29 (Bureau de l'informatique et des communications) correspond aux voyages de fonctionnaires pour participer à des conférences relatives : i) au Groupe consultatif interinstitutions sur les télécommunications, qui coordonne les questions de réseau interinstitutionnel; ii) au Groupe de travail ad hoc sur les télécommunications d'urgence, chargé de coordonner l'action des organes interinstitutions et gouvernementaux et des organisations non gouvernementales pour la préparation aux situations d'urgence, telles que le tsunami qui s'est produit au Japon en mars 2011; iii) au Réseau Technologies de l'information et des communications, qui est un groupe interinstitutions composé de membres du Bureau de l'informatique et des télécommunications qui coordonne les questions informatiques (le Président du Groupe consultatif interinstitutions des télécommunications lui présente un rapport d'activité aux fins d'information et parfois de ratification d'une proposition); iv) au Comité de gestion du Centre international de calcul; et v) aux voyages liés à la mise en œuvre du projet 3 (Rationalisation de la structure informatique), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/259;

f) L'augmentation de 1,8 million de dollars à la section 34 (Sûreté et sécurité) correspond à des voyages imprévus effectués par les services de sécurité de New York et de Genève pour la protection rapprochée du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et du Président de l'Assemblée générale;

g) Les augmentations de l'indemnité journalière de subsistance pour les voyages officiels ont également contribué aux augmentations susmentionnées. Le tableau 11 établit, selon les chiffres élaborés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), une comparaison entre le taux applicable le premier mois de l'exercice biennal (janvier 2010) et le dernier mois écoulé (novembre 2011).

Tableau 11
Augmentation de l'indemnité journalière de subsistance dans les principaux lieux d'affectation
(En dollars des États-Unis)

	Taux pour les 30 premiers jours		
	Janvier 2010	*Novembre 2011*	*Augmentation (pourcentage)*
Vienne	226	320	41,6
Santiago	230	237	3,0
UNMOGIP	150	169	12,7
Beyrouth	325	376	15,7
Gaza	299	321	7,2
Nairobi	256	300	17,2
Bangkok	217	247	13,8
Genève	372	451	21,2

Services contractuels

64. La diminution de 21,4 millions de dollars des dépenses de services contractuels s'explique surtout par la diminution des dépenses prévues au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (1,0 million de dollars), au chapitre 3 (Affaires politiques) (17,4 millions de dollars), au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique) (0,6 million de dollars), au chapitre 28C (Bureau de la gestion des ressources humaines) (1,1 million de dollars), au chapitre 29 (Bureau de l'informatique et des communications) (2,0 millions de dollars) et au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) (0,7 million de dollars). Cette économie est en partie annulée par l'augmentation de 1,4 million de dollars au chapitre 27 (Information). Les changements se présentent comme suit :

a) La diminution de 1,0 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) est due essentiellement à la diminution des dépenses informatiques du fait de la mise au point de gDoc par le personnel interne en lieu et place d'un recours aux services de consultants externes. Elle tient compte également des prévisions de dépenses révisées pour novembre et décembre 2011;

b) La diminution de 17,4 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) correspond essentiellement à la réduction des besoins des missions politiques spéciales, notamment celles qui relèvent : i) de la MANUI, du fait de la baisse du coût du dispositif d'appui par rapport à ce qui était prévu en raison de la diminution du nombre de fonctionnaires internationaux affectés en Iraq : alors que l'effectif maximal mensuel autorisé pour l'Iraq était de 222, le nombre de fonctionnaires affectés dans le pays a été très inférieur, la plupart étant en poste à Koweït et à Amman – la diminution des dépenses de services informatiques et autres services divers est due au retard dans la mise en place des complexes de Bassorah et de Kirkouk; et ii) de la MANUA en raison du retard dans la mise en œuvre des activités d'information prévues au budget;

c) La diminution de 0,6 million de dollars au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique) correspond principalement à la réduction des dépenses correspondant aux services de professeurs de langue à plein temps et à temps partiel en raison du retard dans le lancement des cours d'espagnol et à la diminution des dépenses pour les activités de promotion et de fourniture de services aux réunions et manifestations tenues en dehors de la CEA;

d) La diminution de 1,1 million de dollars au chapitre 28C (Bureau de la gestion des ressources humaines) traduit essentiellement la diminution des besoins de professeurs de langue à plein temps et d'ateliers de gestion des achats et des marchés, ceux-ci ayant été remplacés au début de 2010 par un module de formation en ligne;

e) La diminution de 2,0 millions de dollars au chapitre 29 (Bureau de l'informatique et des communications) est due à une diminution des dépenses d'achat de logiciels et de licences, conformément à la nouvelle stratégie en matière de technologies de l'information et des communications, qui vise à mieux utiliser les applications et/ou logiciels existants et à développer plus systématiquement les progiciels d'entreprise existants;

f) La diminution de 0,7 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) est liée à la réduction des dépenses relatives aux activités de formation et de soutien pour les services centraux de traitement des données;

g) Les diminutions susmentionnées sont en partie annulées par une augmentation de 1,4 million de dollars au chapitre 27 (Information), principalement pour les services techniques contractuels, en raison du retard dans la mise en œuvre du système de gestion des contenus numériques et du centre audiovisuel, qui aura pour effet d'automatiser de nombreuses opérations et de rationaliser les flux de travail et engendrera ainsi des économies pour le Département. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport sur les propositions concernant le financement des dépenses connexes de 2011 dans les limites du budget approuvé au titre du plan-cadre d'équipement (A/65/511/Add.1), les deux systèmes devaient être opérationnels en juillet 2011, mais en raison de retards dans la passation des marchés, ils devraient être mis en œuvre au cours de l'exercice 2012-2013.

Frais généraux de fonctionnement

65. Les dépenses prévues au titre des frais généraux de fonctionnement font apparaître une diminution nette de 35,1 millions de dollars. Celle-ci s'explique principalement par une diminution de 28,8 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), du fait du retard dans la livraison des aéronefs prévus au budget pour la MANUI. Deux aéronefs à voilure fixe et quatre aéronefs à voilure rotative étaient à l'origine prévus pour l'exercice biennal 2010-2011, mais seulement un avion et deux hélicoptères ont été livrés à la Mission en raison de la difficulté de trouver un fournisseur convenant pour ses besoins. La réduction de 2,5 millions de dollars au chapitre 28D (Bureau des services centraux d'appui) est due au fait que les dépenses nettes pour les services du courrier et de la valise sont inférieures aux montants prévus. Une partie de la diminution est due par ailleurs à une réduction de 1,2 million de dollars au chapitre 28G [Administration (Nairobi)] du fait de l'actualisation des projections de dépenses pour novembre et décembre 2011.

Dépenses de représentation

66. La réduction nette d'un montant de 0,2 million de dollars s'explique essentiellement par de moindres besoins au titre du chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), en raison de la diminution des fonctions officielles assumées par le Président de l'Assemblée générale.

Fournitures et accessoires

67. S'agissant des fournitures et des accessoires, la réduction nette d'un montant de 5,4 millions de dollars tient aux ajustements opérés pour plusieurs chapitres. Au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), la diminution des besoins (2,8 millions de dollars) s'explique par les retombées des investissements technologiques, et en particulier : le passage à des services d'imprimerie à la demande entièrement numérisés, les efforts concertés qui ont été déployés pour limiter les impressions de rapports en introduisant des politiques d'économie de papier, instaurer un nombre limite de pages dans le cadre de la rationalisation des services de conférence, et avoir davantage recours à des services externes à court terme donnant lieu à de moindres frais, notamment en fournitures d'imprimerie et de bureau. Au titre du chapitre 12 (Commerce et développement), la diminution de 0,6 million de dollars tient à la moindre consommation de fournitures de bureau, en particulier de papier pour les photocopies et les impressions en interne, par suite de la généralisation de la diffusion électronique de l'information, ainsi qu'à la limitation des frais

d'abonnement grâce au partage des coûts avec d'autres départements et organismes des Nations Unies à Genève. Au titre du chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique), la réduction des besoins pour un montant de 1,1 million de dollars s'explique par la diminution des frais de traitement et de reproduction des données, de papeterie et de fournitures de bureau, ainsi que des dépenses pour les services centraux d'appui et services informatiques, du fait que certains postes restent vacants. Au titre du chapitre 20 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes), les besoins ont été réduits de 0,4 million de dollars grâce aux efforts concertés déployés par les départements de la CEPALC pour réaliser des économies au niveau des fournitures et des accessoires dans les mois suivant le tremblement de terre du 27 février 2010, ainsi qu'à l'amélioration des processus de publication suivis par la Commission, qui a recours aux technologies modernes et à des sources d'approvisionnement plus rentables. D'autres économies d'un montant de 0,4 million de dollars ont également été réalisées sur l'ensemble des 27 chapitres du budget.

Mobilier et matériel

68. La diminution nette d'un montant de 13,4 millions de dollars pour le mobilier et le matériel tient essentiellement à de moindres besoins au titre des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (1,8 million de dollars), 3 (Département des affaires politiques (10,9 millions de dollars), 17 (Commission économique pour l'Afrique) (0,8 million de dollars) et 34 (Sûreté et sécurité) (0,7 million de dollars), en dépit d'une augmentation des ressources à prévoir au titre du chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) (1,1 million de dollars). Les principaux ajustements sont les suivants :

a) Diminution d'un montant de 1,8 million de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), principalement parce qu'on a dû remplacer moins de matériel de traitement électronique de l'information que prévu pendant l'exercice biennal 2010-2011, en raison des nouveaux achats effectués à l'occasion du déménagement du Département dans les locaux transitoires de l'Albano pendant l'exercice précédent, et qu'on a eu davantage recours à des contrats à court terme en externe, occasionnant moins de frais, notamment de mobilier et de matériel de traitement électronique de l'information. Par ailleurs, la prolongation d'un an du cycle de remplacement de certains outils informatiques a permis de réaliser des économies;

b) Diminution d'un montant de 10,9 millions de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques), essentiellement en rapport aux missions politiques spéciales, et qui tient au fait que les achats de matériel de sûreté et de sécurité, de transmission, de générateurs et de matériel médical pour la MANUA et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) ont été moindres que prévu, étant donné la réception de matériel en surplus en provenance de plusieurs missions, dont la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP) et la Mission des Nations Unies en Républicaine centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), ainsi qu'au fait qu'il n'y pas eu d'achats de véhicules ni de matériel de traitement électronique de l'information pour la MANUI, la création des bureaux de Kirkouk et de Bassorah ayant été remise à plus tard. Cette diminution s'explique également par de moindres besoins au titre du matériel nécessaire aux opérations aériennes par suite du report du déploiement de l'avion mis à la disposition du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la

paix en République centrafricaine, ainsi que par la prolongation de la vie utile du matériel du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL);

c) Diminution d'un montant de 0,8 million de dollars au chapitre 17 (Développement économique et social en Afrique), notamment parce qu'il n'a pas été nécessaire d'acheter autant de mobilier et de matériel de bureau que prévu compte tenu du report du recrutement du personnel;

d) Diminution d'un montant de 0,7 million de dollars au chapitre 34 (Sûreté et sécurité) en raison de la baisse des dépenses effectuées en mobilier et matériel de bureau dans certains lieux d'affectation, les fonds ayant été affectés à d'autres objectifs jugés plus prioritaires au regard des conditions en matière de sécurité;

e) Augmentation d'un montant de 1,1 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix), essentiellement pour remplacer du matériel de bureautique et de transmission devenu obsolète.

Amélioration des locaux

69. La diminution d'un montant net de 2,7 millions de dollars au titre de l'amélioration des locaux s'explique par de moindres besoins aux chapitres 3 (Affaires politiques) (1,5 million de dollars), 5 (Opérations de maintien de la paix) (0,8 million de dollars) et 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) (5,8 millions de dollars). Elle est en partie annulée par une augmentation des ressources à prévoir aux chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (4,8 millions de dollars) et 27 (Information) (0,7 million de dollars). Les ajustements à opérer sont les suivants :

a) La diminution d'un montant de 1,5 million de dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) s'explique principalement par le retard pris dans l'agrandissement des bureaux de Bassorah et de Kirkouk et le fait que les travaux de construction des locaux et du complexe de la MINUA n'ont pas été lancés; ainsi que par le moindre coût des projets de transformation et de rénovation pour les Bureaux d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et en République centrafricaine. Pour la MINUA, il était d'abord prévu d'engager en juin 2011 les travaux de construction des locaux pour les bureaux de Kirkouk et de Bassorah mais un accord a été conclu pour utiliser ceux qui étaient occupés jusque-là par les forces multinationales dans les deux villes, puisqu'elles doivent en partir, ce qui a eu pour effet de réduire les dépenses à prévoir. Le lancement des travaux de construction était prévu pour juin 2011, mais la rénovation des locaux a été attaquée au mois d'octobre à Kirkouk et devrait être engagée à la fin de l'année 2011 à Bassorah;

b) La diminution de 0,8 million de dollars au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) tient essentiellement aux moindres besoins au titre de l'UNMOGIP compte tenu du niveau escompté des dépenses;

c) La diminution d'un montant de 5,8 millions de dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) s'explique essentiellement par : i) une réduction des besoins pour les transformations, les améliorations et les gros travaux d'entretien au Siège; ii) la mise en place, par le Service de la gestion des installations, de systèmes de

sécurité dans les locaux temporaires et les nouvelles annexes utilisés pendant la durée du plan-cadre d'équipement; et iii) les prévisions de dépenses actualisées pour novembre et décembre 2011;

d) L'augmentation d'un montant de 4,8 millions de dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) est due aux dépenses non renouvelables nécessaires à titre exceptionnel pour alimenter en électricité les sièges des conseillers dans les différentes salles des bâtiments des conférences et de l'Assemblée générale et en assurer la connectivité. C'est la suite logique des efforts déployés par le Département pour réduire le volume des documents imprimés pour les réunions et faire des économies de papier dans le cadre de la gestion des conférences. S'il continue de réduire le volume des documents imprimés mis à disposition, le Département est conscient qu'il lui incombe de veiller à ce que les États Membres puissent compter sur des informations électroniques. Il importe donc d'améliorer les installations électriques pour répondre aux besoins en matière de données et de connectivité (de façon à ne pas dépendre exclusivement de services sans fil). Les travaux de rénovation entrepris dans les bâtiments de l'Assemblée générale et du Secrétariat dans le cadre du plan-cadre d'équipement sont l'occasion d'améliorer la connectivité en dotant l'infrastructure de nouvelles installations électriques. Bien que cela ne fût pas initialement prévu, le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a accepté d'améliorer de la sorte les installations électriques;

e) L'augmentation au chapitre 27 (Information) s'explique par les frais supplémentaires liés à l'aménagement de bureaux fermés, et notamment aux installations d'électricité et de climatisation connexes, pour assurer le caractère privé des activités des journalistes qui y travaillent, une condition essentielle à la production et à la diffusion de contenus multimédias en plusieurs langues. Le plan-cadre d'équipement prévoit une utilisation de l'espace moderne et rentable au Secrétariat, fondée essentiellement sur l'installation de bureaux à aires ouvertes, ce qui ne correspond pas aux besoins des journalistes en poste, compte tenu du caractère privé et confidentiel de leurs échanges avec certaines parties extérieures. Bien que cela ne fût pas prévu, le Bureau du plan-cadre a accepté d'installer des bureaux fermés (0,7 million de dollars).

Subventions et contributions

70. La diminution d'un montant net de 14,4 millions de dollars pour les subventions et contributions correspond aux chapitres suivants :

a) Chapitre 24 (Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance), en raison des nouvelles prévisions de dépenses pour novembre et décembre 2011 (7,5 millions de dollars);

b) Chapitre 22 (Programme ordinaire de coopération technique), en raison de moindres besoins que prévu au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), compte tenu de la nouvelle politique consistant à avoir recours à des conseillers interrégionaux et régionaux pour l'exécution des projets, qui peut donner lieu à des vacances de postes prolongées en raison de la nécessité de suivre un processus de recrutement similaire à celui des postes existants et parfois de l'absence de candidats qualifiés. Dans le cadre de cette politique, les contrats des conseillers sont limités à une durée de cinq ans et en cas de besoin, une nouvelle vacance est diffusée pour le poste financé au titre du personnel temporaire afin de

recruter le meilleur candidat. Par ailleurs, les organismes d'exécution, qui ont reçu des fonds au titre du programme ordinaire, ont eu recours à de nouvelles modalités d'offre de services consultatifs en s'appuyant sur des experts recrutés à l'échelle nationale ou régionale et en s'appuyant davantage sur les membres de leur personnel pour mener des missions consultatives et organiser des ateliers de formation avec l'aide d'experts et de consultants nationaux à court terme (4,4 millions de dollars);

c) Chapitre 31 (Activités administratives financées en commun), en raison des moindres besoins pour la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) compte tenu de l'effet combiné de la diminution de leurs budgets bruts respectifs et de la diminution des ratios de partage des coûts finalement approuvés (33,4 % pour la CFPI et 28,5 % pour le CCS) par le CCS pour l'exercice biennal 2010-2011 par rapport aux ratios utilisés au moment de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (39 % pour la CFPI et 31,2 % pour le CCS), l'Organisation des Nations Unies n'aurait aucune part à assumer dans le projet IPSAS financé en commun à l'échelle du système dans la mesure où le budget pourrait être entièrement financé au moyen du solde des exercices antérieurs (1,9 million de dollars);

d) Chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), après l'annulation d'un contrat de prestation de services entre le Département et le Centre international de calcul (0,8 million de dollars).

71. Cette diminution est en partie annulée par une augmentation des besoins, essentiellement au chapitre 13 [Centre du commerce international (CNUCED/OMC)] en raison de l'augmentation du budget brut du Centre (1,6 million de dollars); et au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) par suite de l'augmentation des crédits à prévoir pour couvrir la part des services de gestion des conférences à Vienne revenant à l'Organisation des Nations Unies. Les crédits reflètent les besoins en ressources pour la gestion des conférences, puisque les crédits ouverts dans le cadre du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies ne le sont que pour la part de ces activités assumées par l'Organisation des Nations Unies, après déduction de la part qui lui revient du montant versé par les clients qui ne font pas partie du système. Pendant la période considérée, le montant réel remboursé par les clients extérieurs au système a été moindre que prévu, ce qui a provoqué une augmentation de la part de l'Organisation des Nations Unies dans le budget brut (de 80,0 % à 81,65 %). L'augmentation correspond aussi à l'augmentation à 66,2 millions de dollars des dépenses imputées sur le budget brut du Service des conférences de Vienne par rapport aux crédits révisés (61,2 millions de dollars), parce que les taux de vacance de postes ont été inférieurs aux prévisions, augmentant d'autant la quote-part des dépenses à la charge de l'ONU (1,2 million de dollars).

Dépenses diverses

72. La diminution nette de 12,2 millions de dollars des dépenses diverses correspond à la réduction des ressources nécessaires pour les contributions du personnel, à en croire l'expérience de la période.

73. À partir de l'exercice biennal 1998-1999 a été mis en train un système uniforme de budgétisation en termes nets du coût des activités que l'ONU ne prend pas entièrement à sa charge mais qu'elle cofinance avec d'autres entités. C'est pourquoi les besoins nets – c'est-à-dire la part qui revient à l'ONU des activités relevant des

chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 30 (Activités administratives financées en commun) et 33 (Sûreté et sécurité) – sont dans le présent rapport couverts par le débat sur le niveau d'ensemble définitif du budget-programme de l'exercice et figurent par conséquent dans les états 1 à 3 ci-dessous, aux fins de l'ouverture des crédits.

74. Parallèlement, le budget brut définitif des activités en question serait réparti ainsi : CFPI (17,0 millions de dollars); Corps commun d'inspection (14,2 millions de dollars); secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat (5,1 millions de dollars); mise en œuvre des Normes internationales de comptabilité du secteur publique (0,9 million de dollars); gestion des conférences à Vienne (66,1 millions de dollars) et services de sécurité et de sûreté [(241,9 millions de dollars), dont l'Office des Nations Unies à Vienne (30,1 millions de dollars), le système de gestion de la sécurité sur le terrain (201,7 millions de dollars) et les coûts de la police d'assurance contre les actes de malveillance (10,1 millions de dollars)].

E. Engagements non réglés

75. Le montant des engagements non réglés à la fin d'octobre 2011 s'établissait à 299,6 millions de dollars.

III. Chapitre des recettes

76. L'augmentation totale enregistrée aux chapitres des recettes s'élève à 8,3 millions de dollars, qui se répartissent comme indiqué dans le tableau 12.

Tableau 12
Synthèse des modifications apportées aux prévisions figurant dans les chapitres des recettes
(En millions de dollars des États-Unis)

Chapitre des recettes	*Prévisions de recettes approuvées*	*Augmentation/ (diminution)*	*Prévisions de recettes révisées*
1. Recettes provenant des contributions du personnel	555 041,0	(5 617,4)	549 423,6
2. Recettes générales	40 487,8	10 210,5	50 698,3
3. Services destinés au public	(2 557,0)	3 714,9	1 157,9
Total	**592 971,8**	**8 308,0**	**601 279,8**

Chapitre premier des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel

77. La diminution de 5,6 millions de dollars correspond à la réduction du montant des décaissements effectués au chapitre correspondant des dépenses et à la réduction des recettes provenant des contributions par rapport aux dépenses inscrites au chapitre 3 des recettes.

Chapitre 2 des recettes. Recettes générales

78. L'augmentation de 10,2 millions de dollars au chapitre 2 des recettes est imputable à : a) une augmentation de 4 631 200 dollars des intérêts bancaires perçus sur des placements à plus fort rendement affichant un taux plus élevé que prévu et à certaines opérations boursières qui ont augmenté le montant des intérêts; b) des augmentations au titre des recettes accessoires (1 491 200 dollars), du remboursement de dépenses des années précédentes (1 835 900 dollars), du remboursement de services fournis aux institutions spécialisées et autres organismes (1 203 300 dollars), de la vente de matériel usagé (1 027 000 dollars), imputables principalement à l'inclusion de recettes enregistrées par plusieurs missions politiques spéciales qui ne figuraient pas dans les prévisions révisées pour l'exercice 2010-2011 du premier rapport sur l'exécution du budget-programme; c) de légères augmentations au titre des recettes des services de télévision et services analogues (19 900 dollars), des contributions d'États non membres et de nouveaux États Membres (1 300 dollars) et des loyers perçus (700 dollars).

Chapitre 3 des recettes. Services destinés au public

79. L'augmentation nette de 3 714 900 dollars au chapitre 3 des recettes résulte de la diminution nette des recettes totales (1 605 000 dollars) qui est plus que largement compensée par la diminution nette des dépenses (5 319 900 dollars).

80. La diminution des recettes est imputable à : a) une diminution des recettes au titre des services de l'Administration postale (2 645 300 dollars), qui résulte principalement des répercussions de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement sur les ventes au Siège; b) une diminution des recettes au titre des services rémunérés du Département des affaires économiques et sociales (154 000 dollars), qui correspond à la baisse des tarifs d'abonnement aux produits statistiques, notamment à la Base de données statistiques sur le commerce des marchandises et aux bases de données des statistiques industrielles; c) un recul relativement faible des recettes tirées de la vente de publications de l'ONU au titre des activités de vente au Siège (24 100 dollars), qui s'explique par un changement dans la facturation de certaines biens et services et par le passage plus long que prévu à l'externalisation des opérations de stockage. Ces diminutions ont été en partie compensées par des recettes plus élevées que prévu au titre : d) des autres activités commerciales (460 000 dollars), qui tiennent au recours accru au centre de conférences de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, en particulier par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ce qui n'avait pas été prévu compte tenu du climat politique qui régnait dans le pays hôte à l'époque où les prévisions ont été établies; e) de la vente d'articles-cadeaux (394 600 dollars), la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement ayant eu moins de répercussions que prévu sur les activités du fait de retards dans le calendrier; f) des services destinés aux visiteurs (231 000 dollars), les ventes à Genève et Vienne ayant été plus élevées que prévu, compensant le recul enregistré au Siège par suite de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement; g) de l'exploitation des garages (107 400 dollars), pour laquelle les recettes avaient été sous-estimées; et h) des services de restauration, dont les recettes ont été relativement supérieures aux prévisions (25 000 dollars).

81. Bien plus importante, la diminution nette des dépenses, qui s'élève à 5 319 900 dollars, résulte de la baisse des dépenses dans toutes les catégories d'activités

génératrices de revenus à l'exception de l'exploitation des garages (en hausse de 96 800 dollars, soit toujours moins que l'augmentation prévue des recettes). Les diminutions de dépenses se résument comme suit : a) une diminution au titre des services de l'Administration postale (2 877 500 dollars), qui résulte de la rationalisation des activités et de l'efficacité des mesures d'économies mises en œuvre (dépenses de personnel et services contractuels principalement) aussi bien au Siège que dans les bureaux européens; b) une diminution au titre de la vente de publications de l'ONU (1 669 600 dollars), qui s'explique par la rationalisation des programmes promotionnels du Siège et anciennement de Genève, la réalisation de gains liés à la location de stands d'exposition, l'utilisation de logiciels libres ou du commerce bon marché pour mettre à jour les systèmes, ainsi que la rationalisation et la poursuite de la réorganisation des activités au Siège, qui se sont traduites par une réduction des frais généraux de fonctionnement (frais de transport, notamment); c) une diminution au titre des services de restauration (422 000 dollars), qui tient essentiellement à la réduction des frais généraux de fonctionnement imputable à la baisse des dépenses liées aux services collectifs dans le cadre des arrangements contractuels passés avec le fournisseur et une diminution légèrement inférieure au titre des autres activités commerciales (43 300 dollars) et des dépenses d'appui au programme (61 400 dollars).

IV. Indemnités versées à la suite de jugements des tribunaux administratifs des Nations Unies

82. Comme le prévoit la résolution 52/220 de l'Assemblée générale, les dépenses occasionnées par l'indemnisation de fonctionnaires à la suite de jugements du Tribunal d'appel des Nations Unies, du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et de décisions du Groupe de contrôle hiérarchique du Département de la gestion (d'un montant de 1 370 000 dollars) sont comprises dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 2010-2011.

V. Moyens possibles de protéger l'Organisation contre les fluctuations des taux de change et l'inflation

Historique de la question

83. On rappellera qu'au paragraphe 52 de sa résolution 64/243 sur les questions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de rendre compte, dans son premier rapport sur l'exécution du budget-programme, des moyens possibles de protéger l'Organisation contre les fluctuations des taux de change et l'inflation, en s'inspirant de l'expérience d'autres organismes du système des Nations Unies, comme indiqué à la section V du deuxième rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 (A/64/545).

84. Pour donner suite à cette demande, le Secrétaire général avait invité 15 organisations du Réseau Finances et budget, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation

internationale du Travail (OIT), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), à lui fournir des informations sur la question. Début juillet 2010, un questionnaire a été adressé aux responsables des services chargés du budget et des finances de ces organisations, afin d'obtenir des renseignements sur les différents mécanismes et instruments utilisés pour se protéger contre les fluctuations des taux de change et l'inflation et en atténuer les effets, ainsi que sur leur expérience en la matière et les enseignements tirés.

85. Sur les 15 organisations sollicitées, huit avaient fourni les renseignements demandés : la FAO, l'AIEA, l'OACI, l'UIT, l'UNESCO, le FNUAP, l'OMT et l'OMPI. Une récapitulation de leurs réponses a été présentée à l'Assemblée générale dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 (A/65/589, par. 53 à 76).

86. Lors de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait déploré le faible taux de réponse et regretté l'apparente réticence des organismes sollicités à partager leurs expériences. Le Comité avait alors instamment demandé au Secrétaire général de faire le nécessaire auprès des organismes qui n'avaient pas encore répondu pour pouvoir tirer des enseignements de l'expérience acquise par autant d'organismes que possible (A/65/604, par. 15).

87. On trouvera à l'annexe au présent rapport un récapitulatif des réponses fournies par les sept autres organisations auxquelles le questionnaire a été adressé, à savoir l'OIT, l'OMI, le FIDA, l'UNICEF, l'ONUDI, le PAM et ONUSIDA.

88. On se souviendra également que, dans le même rapport, le Secrétaire général avait informé l'Assemblée générale de son intention de procéder à l'examen des opérations de change de l'Organisation afin d'évaluer les risques de change et, éventuellement, d'étudier les mesures de gestion des risques que l'Organisation devait prendre (A/65/589, par. 76). En 2011, une étude a été menée pour évaluer l'effet des fluctuations de change sur le budget-programme à partir des données relatives aux opérations de change menées pendant l'exercice 2008-2009. Les conclusions de cette étude sont présentées ci-dessous.

Conclusions de l'étude sur les opérations de change

89. En consultation avec deux banques internationales, le Secrétariat de l'ONU a mené une étude pour mesurer l'effet des fluctuations de change sur le budget-programme et pour déterminer s'il serait possible de mettre en place un dispositif de couverture des risques de change. Les données relatives aux opérations de change liées aux activités financées par le budget-programme de l'exercice 2008-2009 ont été compilées et analysées. L'étude avait pour objet de déterminer dans quelle mesure l'Organisation pouvait ou devait se couvrir contre les risques de change.

Méthode : flux de trésorerie à risque

90. L'analyse avait pour objet de mesurer l'effet des fluctuations de change sur le budget en évaluant les dépenses en devises effectivement engagées sur un cycle budgétaire type. Les banques ont utilisé des modèles de valeur à risque tenant compte des taux de change historiques et des corrélations historiques entre paires de devises. Cette analyse a permis d'arriver à une mesure du risque de change appelée « flux de trésorerie à risque ». Il s'agit de la quantification, dans un intervalle de confiance donné, de l'effet des mouvements de change sur le budget au cours d'un cycle normal, hors événements extraordinaires pouvant survenir de temps à autre sur les marchés des changes. Cette mesure vise à quantifier le risque que les fluctuations de change font peser sur le budget.

91. Il ressort de l'analyse du montant des transactions en devises réalisées au cours de l'exercice 2008-2009 que l'exposition au risque de change de l'Organisation porte principalement sur deux devises (le franc suisse et l'euro). Ces deux monnaies sont les principales sources de risque pour le budget-programme. Comme il existe un marché des contrats de change à terme très liquide et dynamique pour couvrir les risques de change liés à ces monnaies, il a été recommandé de mettre en place un dispositif de couverture ciblée sur ces deux devises, qui font peser le plus grand risque sur le budget.

92. Le franc suisse représente 50 % de l'exposition totale au risque de change et 63 % du total des flux de trésorerie à risque. L'euro représente 23 % de l'exposition totale au risque de change et 26 % du total des flux de trésorerie à risque. La couverture partielle ou totale de ces risques de change permettrait de réduire le profil de risque du budget-programme et de diminuer le montant des coûts actualisés par suite des fluctuations des taux de change. Un dispositif de couverture permettrait de minimiser l'effet des fluctuations de change sur le budget et rendrait moins nécessaire la réactualisation des coûts du fait des variations de change, qui s'imposerait toujours néanmoins pour les autres risques de change et certains autres coûts.

93. D'autre part, une stratégie de couverture relativement simple reposant sur des contrats de change à terme permettrait de minimiser la volatilité liée aux mouvements de change dans le processus et la méthode d'actualisation des coûts. Les banques ont proposé de recourir à des contrats de change à terme sur l'euro et le franc suisse à hauteur de 75 % des dépenses prévisibles pour la première année de l'exercice et de 50 % pour la seconde. On estime qu'une telle stratégie permettrait de réduire les variations liées à l'actualisation des coûts d'environ 56 % pour les deux années du cycle budgétaire. Il convient de noter que ces chiffres sont des estimations reposant sur des modèles de valeur à risque ayant un intervalle de confiance de 95 %.

Observations

94. Il ressort de l'analyse menée que l'effet de l'actualisation des coûts peut être atténué par le recours à une stratégie de couverture relativement simple. L'objectif d'un dispositif de couverture du risque de change est de donner aux États Membres une plus grande certitude quant à la justesse des prévisions qui figurent dans le budget-programme et de minimiser l'impact des fluctuations de change sur la méthode d'actualisation des coûts.

95. Il convient de noter qu'un dispositif de couverture des risques de change n'aura pas pour vocation de remplacer la méthode d'actualisation des coûts. La méthode

actuelle d'actualisation des coûts tient en effet compte de nombreux paramètres (fluctuations des devises, inflation, variation des dépenses prévues au budget, etc.). Or il est impossible de se couvrir contre tous ces paramètres, pas même seulement contre tous les risques de change envisagés dans la méthode d'actualisation des coûts. Ainsi, par exemple, l'Organisation est amenée à acheter certaines devises pour lesquelles il n'existe pas de marché d'options ou de marché de contrats à terme. Il n'est donc pas possible de se protéger contre ces risques de change. D'autre part, une stratégie de couverture du risque de change n'a pas en principe pour objet de couvrir toutes les dépenses mais vise seulement certains flux de trésorerie prévisibles comme les salaires et autres dépenses de personnel. Tout processus budgétaire comporte un élément d'incertitude. Autrement dit, un dispositif de couverture des risques de change ne peut pas faire disparaître tous les risques mais seulement réduire la variabilité de certains coûts liés aux opérations de change.

96. Les opérations de couverture s'accompagnent de coûts de transaction. Ces coûts sont variables en fonction de l'instrument financier utilisé pour couvrir les risques de change. Les instruments les plus courants sont les contrats de change à terme et les options de change. Le contrat de change à terme est un contrat portant sur l'échange de devises à une date ultérieure prédéterminée et à un cours convenu à l'avance. Il s'agit d'un engagement ferme : les parties au contrat ont l'obligation de respecter le cours convenu. Ce type d'instrument est surtout utile lorsque l'on connaît avec une grande certitude le moment de la dépense. Quant au cours à terme, il est calculé à partir du différentiel de taux d'intérêt entre les deux devises et à certains moments. Les contrats à terme ont un coût.

97. Dans la conjoncture actuelle, il est aujourd'hui plus intéressant d'acheter des francs suisses au comptant qu'à terme. Inversement, il est plus intéressant d'acheter des euros à terme qu'au comptant. Il convient de noter que les taux varient quotidiennement et sont amenés à fluctuer au gré du changement des taux d'intérêt sur les marchés correspondants.

98. Il existe un autre moyen de se couvrir : les options de change, qui donnent le droit, et non l'obligation, d'acheter une devise à une date ultérieure prédéterminée et à un cours convenu à l'avance. Comme il ne s'agit que d'une option et non d'une obligation, ce type de transactions s'accompagne de coûts calculés en fonction de la volatilité de la devise, ce qui signifie que l'Organisation aurait à payer des frais d'achat. Il reste en revanche possible de ne pas exercer l'option si le taux de change sur le marché est supérieur au cours prédéterminé dans le contrat ou si la dépense prévue au budget n'est pas reportée ou ne s'avère pas nécessaire. Cette souplesse a cependant un coût explicite, le prix de l'option, que l'Organisation aurait à verser.

99. Les opérations de couverture ont également des coûts administratifs. Un dispositif de couverture solide passe par un système de comptabilité et de gestion de risque lui aussi solide, ce qui suppose des ressources qui doivent encore être déterminées.

100. De surcroît, les opérations de couverture s'accompagnent de coûts d'opportunité. Il faut bien comprendre qu'un dispositif de couverture entraîne des coûts cachés, car en se protégeant de l'évolution défavorable du cours du dollar des États-Unis, l'Organisation se prive de la possibilité de tirer parti de la tendance inverse. Si les deux derniers cycles budgétaires (2008-2009 et 2010-2011) ont été caractérisés par une forte actualisation des coûts du fait des mouvements de devises et du fléchissement persistant du dollar, l'expérience montre qu'au cours des

périodes antérieures, l'Organisation a tiré parti de la tendance opposée. Ainsi, les ajustements à la baisse nets liés à l'appréciation persistante du dollar se sont élevés à respectivement 165,5 millions de dollars et 142,3 millions de dollars au cours des exercices 1998-1999 et 2000-2001. Il est tout à fait possible que le dollar des États-Unis s'apprécie sur les marchés financiers au cours de tel ou tel prochain cycle. Un dispositif de couverture empêchera de tirer profit d'une telle appréciation.

101. Le recours à des opérations de couverture aura pour effet de changer la manière dont les taux prévus dans le budget sont calculés aux fins de l'actualisation des coûts. Si un dispositif de couverture est institué, il faudra réexaminer certains aspects du processus d'actualisation des coûts, notamment la méthode et le moment du calcul des taux de change. Les taux de change devront être définis plus rigoureusement. Un dispositif de couverture étant limité dans le temps, il faudra le mettre en place à la date de l'approbation du budget et du calcul des taux de change.

102. Pour que les opérations de couverture du risque de change soient efficaces, il faut pouvoir prévoir les risques de change (entrées et sorties). Dans cette optique, il faudra fournir des prévisions et des taux pour certains domaines du budget-programme.

103. Si l'Assemblée générale décide de recourir à des opérations de couverture pour se protéger des variations liées à la volatilité des changes, il est recommandé d'adopter une stratégie relativement simple reposant sur des contrats à terme étalés sur les deux années du cycle budgétaire. Les principaux avantages de cette stratégie sont le faible coût de mise en œuvre et la certitude des résultats (ou de l'impact budgétaire) dès le départ. Ainsi, on pourrait envisager de couvrir 75 % des dépenses prévues en euro et en franc suisse pour les lieux d'affectation utilisant ces devises, à savoir principalement Genève, Vienne et La Haye. Il n'est pas recommandé de mettre en place un dispositif de couverture à hauteur de 100 % du budget-programme, car il y a souvent un écart entre les dépenses prévues et les dépenses réalisées. Comme on l'indique au paragraphe 101 ci-dessus, il est également nécessaire d'arrêter les taux de change approuvés aux fins de la couverture, les taux prévus au budget ne pouvant servir à cette fin. Le solde non couvert du budget-programme et les ajustements liés à l'inflation et les autres paramètres standard continueront d'être actualisés conformément à la méthode d'actualisation des coûts en vigueur.

VI. Mesure que l'Assemblée générale est invitée à prendre

104. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport, en particulier de la partie consacrée aux moyens possibles de protéger l'Organisation contre les fluctuations des taux de change et l'inflation. Elle est en outre invitée à approuver les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2010-2011, comme indiqué au paragraphe 5 du présent rapport, ainsi que les prévisions de recettes correspondantes, comme indiqué au paragraphe 76.**

État 1

Récapitulatif des prévisions de dépenses, par chapitre budgétaire et par facteur de variation : 2010-2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre		*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*	*Écart (en pourcentage)*
			Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*		
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble	101 770,3	797,8	556,1	2 038,2	2 888,4	6 280,5	108 050,8	6,2
2.	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	672 835,3	23 498,5	335,6	–	(7 424,9)	16 409,2	689 244,5	2,4
3.	Affaires politiques	1 313 276,7	557,7	521,3	20 426,7	(25 320,5)	(3 814,8)	1 309 461,9	(0,3)
4.	Désarmement	22 134,8	315,8	95,2	–	(17,6)	393,4	22 528,2	1,8
5.	Opérations de maintien de la paix	112 903,8	1 438,5	477,0	(1 156,7)	(4 670,3)	(3 911,5)	108 992,3	(3,5)
6.	Utilisations pacifiques de l'espace	8 023,0	191,8	(4,8)	–	447,1	634,1	8 657,1	7,9
7.	Cour internationale de Justice	46 605,8	890,0	305,9	–	(1 226,8)	(30,9)	46 574,9	(0,1)
8.	Affaires juridiques	45 396,5	162,8	215,9	577,2	23,0	978,9	46 375,4	2,2
9.	Affaires économiques et sociales	159 110,9	–	808,5	–	(1 492,6)	(684,1)	158 426,8	(0,4)
10.	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7 406,1	–	47,7	–	(169,5)	(121,8)	7 284,3	(1,6)
11.	Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	12 641,0	(14,8)	84,6	–	(2 531,7)	(2 461,9)	10 179,1	(19,5)
12.	Commerce et développement	136 629,8	12 649,5	(1 266,9)	–	(541,7)	10 840,9	147 470,7	7,9
13.	Centre du commerce international CNUCED/OMC	31 793,3	2 931,5	(76,8)	–	1 609,5	4 464,2	36 257,5	14,0
14.	Environnement	14 211,3	(292,0)	9,4	–	956,2	673,6	14 884,9	4,7
15.	Établissements humains	20 564,7	(832,8)	71,7	–	2 462,1	1 701,0	22 265,7	8,3
16.	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	39 191,1	912,2	(4,7)	–	2 766,8	3 674,3	42 865,4	9,4
17.	Développement économique et social en Afrique	123 662,5	(679,6)	2 585,1	(3 109,5)	(10 102,6)	(11 306,6)	112 355,9	(9,1)
18.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	98 326,8	2 738,1	(93,1)	–	(324,6)	2 320,4	100 647,2	2,4
19.	Développement économique en Europe	65 547,1	6 240,3	(510,3)	–	697,1	6 427,1	71 974,2	9,8
20.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	110 129,9	3 251,3	(860,7)	1 758,8	3 842,4	7 991,8	118 121,7	7,3

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*	*Écart (en pourcentage)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*		
21. Développement économique et social en Asie occidentale	63 298,4	9,5	831,6	–	947,2	1 788,3	65 086,7	2,8
22. Programme ordinaire de coopération technique	52 246,2	837,9	912,3	–	(4 365,5)	(2 615,3)	49 630,9	(5,0)
23. Droits de l'homme	141 191,4	11 179,5	(1 033,3)	59,7	(2 121,5)	8 084,4	149 275,8	5,7
24. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	83 717,5	7 729,3	(274,9)	–	(7 472,5)	(18,1)	83 699,4	–
25. Réfugiés de Palestine	43 712,4	1 383,7	(173,0)	–	3 486,4	4 697,1	48 409,5	10,7
26. Aide humanitaire	29 399,9	867,7	(7,7)	–	(763,2)	96,8	29 496,7	0,3
27. Information	184 996,6	834,9	1 149,3	–	(1 737,4)	246,8	185 243,4	0,1
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	26 126,1	–	69,9	–	305,6	375,5	26 501,6	1,4
28B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	38 552,5	–	187,0	–	(1 440,3)	(1 253,3)	37 299,2	(3,3)
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines	74 614,6	–	543,4	518,9	(840,6)	221,7	74 836,3	0,3
28D. Bureau des services centraux d'appui	174 871,1	–	1 519,7	249,4	167,7	1 936,8	176 807,9	1,1
28E. Administration (Genève)	126 778,7	11 634,9	(375,9)	–	3 754,9	15 013,9	141 792,6	11,8
28F. Administration (Vienne)	39 127,0	957,6	67,7	–	355,1	1 380,4	40 507,4	3,5
28G. Administration (Nairobi)	29 136,3	(1 215,4)	266,4	–	748,3	(200,7)	28 935,6	(0,7)
29. Bureau des technologies de l'information et des communications	72 120,0	–	570,9	–	(1 255,7)	(684,8)	71 435,2	(0,9)
30. Contrôle interne	38 925,0	285,0	144,9	–	(4 199,1)	(3 769,2)	35 155,8	(9,7)
31. Activités administratives financées en commun	11 993,4	346,3	15,2	71,3	(1 892,2)	(1 459,4)	10 534,0	(12,2)
32. Dépenses spéciales	114 134,1	1 636,8	1 191,8	–	(6 764,2)	(3 935,6)	110 198,5	(3,4)
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	60 326,8	721,9	971,6	4 316,9	(5 530,2)	480,2	60 807,0	0,8
34. Sûreté et sécurité	238 447,7	3 626,5	2 059,4	(1 647,5)	(10 931,3)	(6 892,9)	231 554,8	(2,9)
35. Compte pour le développement	23 651,3	–	–	–	–	–	23 651,3	0,0
36. Contributions du personnel	550 749,9	8 067,3	(107,5)	–	(12 232,1)	(4 272,3)	546 477,6	(0,8)
37. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)	6 957,1	–	74,1	–	(553,2)	(479,1)	6 478,0	(6,9)
Total (brut)	**5 367 234,7**	**103 660,0**	**11 899,6**	**24 103,4**	**(90 464,0)**	**49 199,0**	**5 416 433,7**	**0,9**

État 2

Récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation : 2010-2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

			Modifications prévues					
Objet de dépense	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Taux de change*	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	*Crédits définitifs (montant proposé)*	*Écart (en pourcentage)*
Postes	2 356 139,4	66 975,3	(682,1)	(7 110,5)	(11 201,7)	47 981,0	2 404 120,4	2,0
Autres dépenses de personnel	828 247,5	6 202,9	2 319,5	5 430,1	25 009,6	38 962,1	867 209,6	4,7
Émoluments des non-fonctionnaires	18 133,9	66,3	354,7	693,4	(280,9)	833,5	18 967,4	4,6
Consultants et experts	62 111,9	390,2	544,8	(111,5)	(4 764,5)	(3 941,0)	58 170,9	(6,3)
Frais de voyage des représentants	34 624,2	–	412,8	50,0	778,2	1 241,0	35 865,2	3,6
Frais de voyage du personnel	80 292,1	–	444,6	1 030,7	5 476,6	6 951,9	87 244,0	8,7
Services contractuels	187 698,0	1 501,0	1 757,7	1 044,4	(21 388,3)	(17 085,2)	170 612,8	(9,1)
Frais généraux de fonctionnement	541 892,0	4 177,3	2 602,0	2 197,1	(35 079,8)	(26 103,4)	515 788,6	(4,8)
Dépenses de représentation	1 588,0	16,4	11,5	5,6	(149,2)	(115,7)	1 472,3	(7,3)
Fournitures et accessoires	59 625,5	800,1	649,7	365,4	(5 353,7)	(3 538,5)	56 087,0	(5,9)
Mobilier et matériel	162 801,4	697,1	911,7	6 433,5	(13 364,2)	(5 321,9)	157 479,5	(3,3)
Amélioration des locaux	118 527,7	713,7	982,4	5 463,1	(2 742,9)	4 416,3	122 944,0	3,7
Subventions et contributions	363 210,1	14 052,4	1 697,8	8 612,1	(14 365,5)	9 996,8	373 206,9	2,8
Dépenses diverses	552 343,0	8 067,3	(107,5)	–	(13 037,7)	(5 077,9)	547 265,1	(0,9)
Total	**5 367 234,7**	**103 660,0**	**11 899,6**	**24 103,4**	**(90 464,0)**	**49 199,0**	**5 416 433,7**	**0,9**

État 3

Récapitulatif des prévisions de dépenses chapitre par chapitre, par objet de dépense et par facteur de variation, 2010-2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Modifications prévues					
Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Taux de change*	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	*Crédits définitifs (montant proposé)*
1. Politique, direction et coordination d'ensemble							
Postes	60 698,6	733,9	103,4	–	374,9	1 212,2	61 910,8
Autres dépenses de personnel	3 549,8	16,5	27,8	1 220,6	895,5	2 160,4	5 710,2
Émoluments des non-fonctionnaires	3 573,7	37,2	27,4	693,4	525,4	1 283,4	4 857,1
Consultants et experts	446,0	–	7,0	–	(155,5)	(148,50)	297,5
Frais de voyage des représentants	8 552,7	–	100,1	50,0	456,0	606,1	9 158,8
Frais de voyage du personnel	3 763,8	–	45,4	25,0	209,1	279,5	4 043,3
Services contractuels	5 519,9	0,5	65,7	19,2	520,1	605,5	6 125,4
Frais généraux de fonctionnement	968,2	1,7	13,0	24,0	544,9	583,6	1 551,8
Dépenses de représentation	503,6	3,4	5,0	–	(80,1)	(71,7)	431,9
Fournitures et accessoires	227,5	1,4	3,3	6,0	21,2	31,9	259,4
Mobilier et matériel	195,8	3,1	1,6	–	12,2	16,9	212,7
Subventions et contributions	13 770,7	0,1	156,4	–	(435,3)	(278,8)	13 491,9
Total partiel	**101 770,3**	**797,8**	**556,1**	**2 038,2**	**2 888,4**	**6 280,5**	**108 050,8**
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences							
Postes	509 033,8	18 146,1	(495,2)		4 629,9	22 280,8	531 314,6
Autres dépenses de personnel	73 753,0	2 983,1	356,9	–	(12 818,9)	(9 478,9)	64 274,1
Consultants et experts	–	–	–	–	9,3	9,3	9,3
Frais de voyage des représentants	327,1	–	2,6	–	(64,6)	(62,0)	265,1
Frais de voyage du personnel	322,6	–	3,4	–	330,0	333,4	656,0
Services contractuels	23 428,2	670,4	188,2	–	(1 029,2)	(170,6)	23 257,6
Frais généraux de fonctionnement	4 419,2	124,6	25,7	–	54,4	204,7	4 623,9
Dépenses de représentation	8,6	0,2	–	–	(1,5)	(1,3)	7,3
Fournitures et accessoires	7 388,2	233,2	51,2	–	(2 808,4)	(2 524,0)	4 864,2
Mobilier et matériel	5 184,2	116,2	36,5	–	(1 752,6)	(1 599,9)	3 584,3
Aménagement des locaux	–	–	–	–	4 777,3	4 777,3	4 777,3
Subventions et contributions	48 970,4	1 224,7	166,3	–	1 249,4	2 640,4	51 610,8
Total partiel	**672 835,3**	**23 498,5**	**335,6**	**–**	**(7 424,9)**	**16 409,2**	**689 244,5**
3. Affaires politiques							
Postes	96 903,3	490,5	386,1	(1 008,0)	(4 965,9)	(5 097,3)	91 806,0
Autres dépenses de personnel	567 100,5	4,5	12,8	2 949,0	40 546,6	43 512,9	610 613,4

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Consultants et experts	37 233,3	3,2	3,6	(111,5)	(2 552,8)	(2 657,5)	34 575,8
Frais de voyage des représentants	2 076,6	–	20,7	–	(0,4)	20,3	2 096,9
Frais de voyage du personnel	45 072,4	–	38,4	965,7	(524,2)	479,9	45 552,3
Services contractuels	49 640,2	9,2	14,6	921,3	(17 352,6)	(16 407,5)	33 232,7
Frais généraux de fonctionnement	306 114,8	42,0	30,4	1 972,4	(28 752,6)	(26 707,8)	279 407,0
Dépenses de représentation	524,8	0,6	1,1	–	(21,6)	(19,9)	504,9
Fournitures et accessoires	26 010,3	5,8	6,8	350,9	1 883,0	2 246,5	28 256,8
Mobilier et matériel	123 668,2	1,6	6,7	5 696,1	(10 897,4)	(5 193,0)	118 475,2
Amélioration des locaux	55 608,1	0,3	0,1	150,0	(1 504,6)	(1 354,2)	54 253,9
Subventions et contributions	1 731,1	–	–	8 540,8	(372,4)	8 168,4	9 899,5
Dépenses diverses	1 593,1	–	–	–	(805,6)	(805,6)	787,5
Total partiel	**1 313 276,7**	**557,7**	**521,3**	**20 426,7**	**(25 320,5)**	**(3 814,8)**	**1 309 461,9**
4. Désarmement							
Postes	17 297,4	259,8	48,1	–	134,4	442,3	17 739,7
Autres dépenses de personnel	457,4	0,2	5,3	–	2,4	7,9	465,3
Consultants et experts	1 530,9	–	18,2	–	(58,1)	(39,9)	1 491,0
Frais de voyage du personnel	326,0	–	3,4	–	90,9	94,3	420,3
Services contractuels	235,5	–	2,9	–	26,9	29,8	265,3
Frais généraux de fonctionnement	307,7	–	2,9	–	22,5	25,4	333,1
Dépenses de représentation	10,6	–	0,1	–	(5,5)	(5,4)	5,2
Fournitures et accessoires	30,6	0,2	0,2	–	29,0	29,4	60,0
Mobilier et matériel	27,3	1,0	0,1	–	1,4	2,5	29,8
Subventions et contributions	1 911,4	54,6	14,0	–	(261,5)	(192,9)	1 718,5
Total partiel	**22 134,8**	**315,8**	**95,2**	**–**	**(17,6)**	**393,4**	**22 528,2**
5. Opérations de maintien de la paix							
Postes	76 531,0	1 285,6	233,9	(1 345,5)	(7 450,8)	(7 276,8)	69 254,2
Autres dépenses de personnel	15 374,8	11,4	95,9	139,6	1 057,2	1 304,1	16 678,9
Consultants et experts	–	–	–	–	39,2	39,2	39,2
Frais de voyage du personnel	4 387,1	–	47,7	–	(64,6)	(16,9)	4 370,2
Services contractuels	763,6	6,2	6,1	4,2	(164,7)	(148,2)	615,4
Frais généraux de fonctionnement	7 068,4	107,6	49,7	–	1 933,8	2 091,1	9 159,5
Dépenses de représentation	39,4	0,3	0,4	5,6	(5,6)	0,7	40,1
Fournitures et accessoires	2 829,5	35,9	19,1	6,5	(303,8)	(242,3)	2 587,2
Mobilier et matériel	3 317,2	–	13,5	32,9	1 113,7	1 160,1	4 477,3

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Aménagement des locaux	2 592,8	(8,5)	10,7	–	(824,7)	(822,5)	1 770,3
Total partiel	**112 903,8**	**1 438,5**	**477,0**	**(1 156,7)**	**(4,670,3)**	**(3 911,5)**	**108 992,3**
6. Utilisations pacifiques de l'espace							
Postes	6 833,2	170,6	(9,1)	–	459,9	621,4	7 454,6
Autres dépenses de personnel	18,7	0,5	–	–	–	0,5	19,2
Consultants et experts	92,2	2,5	0,3	–	(0,6)	2,2	94,4
Frais de voyage du personnel	154,2	–	1,9	–	(1,2)	0,7	154,9
Services contractuels	36,2	1,0	–	–	(1,6)	(0,6)	35,6
Fais généraux de fonctionnement	64,3	1,7	0,2	–	(2,7)	(0,8)	63,5
Dépenses de représentation	4,3	0,1	–	–	–	0,1	4,4
Mobilier et matériel	17,1	0,1	–	–	(0,1)	–	17,1
Subventions et contributions	802,8	15,3	1,9	–	(6,6)	10,6	813,4
Total partiel	**8 023,0**	**191,8**	**(4,8)**	**–**	**447,1**	**634,1**	**8 657,1**
7. Cour internationale de Justice							
Postes	23 895,6	644,5	(62,3)	–	347,7	929,9	24 825,5
Autres dépenses de personnel	2 415,7	51,2	21,7	–	(322,4)	(249,5)	2 166,2
Émoluments des non-fonctionnaires	13 385,8	29,1	314,3	–	(858,0)	(514,6)	12 871,2
Consultants et experts	89,4	2,2	0,8	–	(6,8)	(3,8)	85,6
Frais de voyage du personnel	98,3	–	1,1	–	(4,4)	(3,3)	95,0
Services contractuels	1 105,1	27,6	10,2	–	(34,6)	3,2	1 108,3
Frais généraux de fonctionnement	3 853,8	94,2	4,9	–	(178,8)	(79,7)	3 774,1
Dépenses de représentation	19,9	0,5	0,2	–	(1,3)	(0,6)	19,3
Fournitures et accessoires	505,2	12,5	4,4	–	(35,1)	(18,2)	487,0
Mobilier et matériel	1 237,0	28,2	10,6	–	(133,1)	(94,3)	1 142,7
Total partiel	**46 605,8**	**890,0**	**305,9**	**–**	**(1,226,8)**	**(30,9)**	**46 574,9**
8. Affaires juridiques							
Postes	38 361,2	146,5	138,7	–	(535,1)	(249,9)	38 111,3
Autres dépenses de personnel	215,9	–	4,6	547,2	100,2	652,0	867,9
Émoluments des non-fonctionnaires	0,1	–	–	–	–	–	0,1
Consultants et experts	436,7	7,5	2,1	–	(41,9)	(32,3)	404,4
Frais de voyage des représentants	1 916,6	–	22,3	–	575,3	597,6	2 514,2
Frais de voyage du personnel	1 073,1	–	12,4	–	100,5	112,9	1 186,0
Services contractuels	2 239,4	5,2	24,3	7,2	(216,0)	(179,3)	2 060,1
Frais généraux de fonctionnement	260,3	–	3,2	9,6	115,6	128,4	388,7

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Dépenses de représentation	9,2	–	0,1	–	(2,0)	(1,9)	7,3
Fournitures et accessoires	187,1	2,8	1,2	2,0	19,3	25,3	212,4
Mobilier et matériel	276,9	0,8	2,5	11,2	(82,3)	(67,8)	209,1
Subventions et contributions	420,0	–	4,5	–	(10,6)	(6,1)	413,9
Total partiel	**45 396,5**	**162,8**	**215,9**	**577,2**	**23,0**	**978,9**	**46 375,4**
9. Affaires économiques et sociales							
Postes	141 929,1	–	615,5	–	(652,7)	(37,2)	141 891,9
Autres dépenses de personnel	1 242,0	–	16,1	–	146,3	162,4	1 404,4
Consultants et experts	4 203,3	–	48,2	–	(788,5)	(740,3)	3 463,0
Frais de voyage des représentants	2 497,7	–	28,7	–	(724,9)	(696,2)	1 801,5
Frais de voyage du personnel	2 023,8	–	23,9	–	1 053,6	1 077,5	3 101,3
Services contractuels	3 813,1	–	43,6	–	171,6	215,2	4 028,3
Frais généraux de fonctionnement	960,9	–	11,2	–	76,9	88,1	1 049,0
Dépenses de représentation	22,5	–	0,2	–	(3,2)	(3,0)	19,5
Fournitures et accessoires	325,0	–	3,3	–	(33,2)	(29,9)	295,1
Mobilier et matériel	785,4	–	8,5	–	61,7	70,2	855,6
Subventions et contributions	1 308,1	–	9,3	–	(800,2)	(790,9)	517,2
Total partiel	**159 110,9**	**–**	**808,5**	**–**	**(1 492,6)**	**(684,1)**	**158 426,8**
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement							
Postes	5 893,2	–	30,5	–	(140,3)	(109,8)	5 783,4
Autres dépenses de personnel	793,4	–	9,5	–	(64,2)	(54,7)	738,7
Consultants et experts	171,7	–	1,5	–	(51,7)	(50,2)	121,5
Frais de voyage du personnel	233,0	–	2,7	–	110,8	113,5	346,5
Services contractuels	184,7	–	2,2	–	1,5	3,7	188,4
Frais généraux de fonctionnement	60,9	–	0,6	–	(4,7)	(4,1)	56,8
Dépenses de représentation	2,2	–	–	–	–	–	2,2
Fournitures et accessoires	19,7	–	0,2	–	3,1	3,3	23,0
Mobilier et matériel	47,3	–	0,5	–	(24,0)	(23,5)	23,8
Total partiel	**7 406,1**	**–**	**47,7**	**–**	**(169,5)**	**(121,8)**	**7 284,3**
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique							
Postes	10 249,6	(12,9)	38,3	–	(2 275,4)	(2 250,0)	7 999,6
Autres dépenses de personnel	394,6	(1,5)	13,6	–	(105,3)	(93,2)	301,4
Consultants et experts	796,7	(0,4)	18,6	–	(150,6)	(132,4)	664,3
Frais de voyage du personnel	470,7	–	5,8	–	107,0	112,8	583,5

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Services contractuels	531,7	–	6,1	–	(173,9)	(167,8)	363,9
Frais généraux de fonctionnement	129,6	–	1,5	–	(62,6)	(61,1)	68,5
Dépenses de représentation	2,5	–	–	–	–	–	2,5
Fournitures et accessoires	24,6	–	0,3	–	129,0	129,3	153,9
Mobilier et matériel	41,0	–	0,4	–	0,1	0,5	41,5
Total partiel	**12 641,0**	**(14,8)**	**84,6**	**–**	**(2 531,7)**	**(2 461,9)**	**10 179,1**
12. Commerce et développement							
Postes	123 347,8	11 782,7	(1 257,4)	–	1 545,3	12 070,6	135 418,4
Autres dépenses de personnel	1 427,7	132,8	(4,5)	–	(182,9)	(54,6)	1 373,1
Consultants et experts	2 011,8	180,3	(6,0)	–	(89,3)	85,0	2 096,8
Frais de voyage des représentants	447,7	–	5,1	–	(9,3)	(4,2)	443,5
Frais de voyage du personnel	1 250,9	–	14,8	–	(1,7)	13,1	1 264,0
Services contractuels	183,0	17,0	(0,5)	–	(28,2)	(11,7)	171,3
Frais généraux de fonctionnement	2 715,9	251,5	(8,6)	–	(832,8)	(589,9)	2 126,0
Dépenses de représentation	57,7	5,0	(0,2)	–	(5,6)	(0,8)	56,9
Fournitures et accessoires	1 924,9	177,4	(6,1)	–	(563,0)	(391,7)	1 533,2
Mobilier et matériel	1 089,4	102,8	(3,5)	–	(369,9)	(270,6)	818,8
Subventions et contributions	2 173,0	–	–	–	(4,3)	(4,3)	2 168,7
Total partiel	**136 629,8**	**12 649,5**	**(1 266,9)**	**–**	**(541,7)**	**10 840,9**	**147 470,7**
13. Centre du commerce international CNUCED/OMC							
Subventions et contributions	31 793,3	2 931,5	(76,8)	–	1 609,5	4 464,2	36 257,5
Total partiel	**31 793,3**	**2 931,5**	**(76,8)**	**–**	**1 609,5**	**4 464,2**	**36 257,5**
14. Environnement							
Postes	13 021,5	(288,6)	–	–	1 010,4	721,8	13 743,3
Autres dépenses de personnel	94,8	0,7	0,5	–	(2,10)	(0,9)	93,9
Consultants et experts	287,4	1,9	1,4	–	–	3,3	290,7
Frais de voyage des représentants	154,8	–	1,8	–	(34,8)	(33,0)	121,8
Frais de voyage du personnel	168,8	–	1,9	–	–	1,9	170,7
Services contractuels	191,2	(1,6)	1,5	–	(15,9)	(16,0)	175,2
Frais généraux de fonctionnement	138,9	(1,3)	1,3	–	–	–	138,9
Dépenses de représentation	27,1	(0,5)	–	–	–	(0,5)	26,6
Fournitures et accessoires	49,9	(1,3)	0,3	–	–	(1,0)	48,9
Mobilier et matériel	76,9	(1,3)	0,7	–	(1,4)	(2,0)	74,9
Total partiel	**14 211,3**	**(292,0)**	**9,4**	**–**	**956,2**	**673,6**	**14 884,9**

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
15. Établissements humains							
Postes	18 156,9	(773,7)	51,5	–	2 462,1	1 739,9	19 896,8
Autres dépenses de personnel	282,5	(2,4)	0,5	–	–	(1,9)	280,6
Consultants et experts	369,1	(9,1)	2,3	–	–	(6,80)	362,3
Frais de voyage du personnel	333,2	–	3,9	–	–	3,9	337,1
Services contractuels	546,0	(19,8)	5,2	–	–	(14,6)	531,4
Frais généraux de fonctionnement	548,2	(16,5)	4,8	–	–	(11,7)	536,5
Dépenses de représentation	12,1	(0,5)	–	–	–	(0,5)	11,6
Fournitures et accessoires	179,4	(6,0)	1,8	–	–	(4,2)	175,2
Mobilier et matériel	137,3	(4,8)	1,7	–	–	(3,1)	134,2
Total partiel	**20 564,7**	**(832,8)**	**71,7**	**–**	**2 462,1**	**1 701,0**	**22 265,7**
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale							
Postes	32 177,5	800,2	(43,8)	–	3 232,8	3 989,2	36 166,7
Autres dépenses de personnel	634,4	13,6	1,6	–	(1,4)	13,8	648,2
Consultants et experts	1 867,6	43,6	5,6	–	(320,3)	(271,1)	1 596,5
Frais de voyage des représentants	1 639,4	–	16,5	–	(262,8)	(246,3)	1 393,1
Frais de voyage du personnel	693,8	–	7,8	–	211,5	219,3	913,1
Services contractuels	1 037,8	25,7	3,6	–	(70,2)	(40,9)	996,9
Frais généraux de fonctionnement	563,6	14,4	1,9	–	(113,8)	(97,5)	466,1
Dépenses de représentation	8,5	0,2	0,1	–	(1,5)	(1,2)	7,3
Fournitures et accessoires	150,8	3,9	0,7	–	9,5	14,1	164,9
Mobilier et matériel	355,8	9,0	1,1	–	114,3	124,4	480,2
Subventions et contributions	61,9	1,6	0,2	–	(31,3)	(29,5)	32,4
Total partiel	**39 191,1**	**912,2**	**(4,7)**	**–**	**2 766,8**	**3 674,3**	**42 865,4**
17. Développement économique et social en Afrique							
Postes	87 825,5	(546,1)	(338,0)	(3 109,5)	(5 519,5)	(9 513,1)	78 312,4
Autres dépenses de personnel	3 446,0	(39,5)	282,8	–	(503,5)	(260,2)	3 185,8
Consultants et experts	4 173,2	(14,0)	384,4	–	(589,1)	(218,7)	3 954,5
Frais de voyage du personnel	2 574,4	–	30,6	–	(162,6)	(132,0)	2 442,4
Services contractuels	4 595,0	–	432,9	–	(578,3)	(145,4)	4 449,6
Frais généraux de fonctionnement	8 798,0	(77,3)	756,7	–	(788,5)	(109,1)	8 688,9
Dépenses de représentation	36,3	(0,3)	2,9	–	(4,3)	(1,7)	34,6
Fournitures et accessoires	4 167,3	–	398,3	–	(1 077,4)	(679,1)	3 488,2
Mobilier et matériel	6 526,8	–	616,2	–	(783,0)	(166,8)	6 360,0

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Subventions et contributions	1 520,0	(2,4)	18,3	–	(96,4)	(80,5)	1 439,5
Total partiel	**123 662,5**	**(679,6)**	**2 585,1**	**(3 109,5)**	**(10 102,6)**	**(11 306,6)**	**112 355,9**
18. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique							
Postes	85 304,1	2 444,1	(198,9)	–	638,0	2 883,2	88 187,3
Autres dépenses de personnel	1 670,5	36,3	10,2	–	(151,9)	(105,4)	1 565,1
Consultants et experts	958,5	24,1	7,4	–	(30,9)	0,6	959,1
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	4,1	4,1	4,1
Frais de voyage du personnel	1 430,7	–	16,5	–	(52,8)	(36,3)	1 394,4
Services contractuels	930,4	25,1	7,3	–	(31,0)	1,4	931,8
Frais généraux de fonctionnement	5 374,3	140,3	44,1	–	(500,4)	(316,0)	5 058,3
Dépenses de représentation	35,1	0,8	0,1	–	(2,4)	(1,5)	33,6
Fournitures et accessoires	927,1	24,8	7,4	–	(156,6)	(124,4)	802,7
Mobilier et matériel	1 689,8	42,4	12,8	–	(44,4)	10,8	1 700,6
Subventions et contributions	6,3	0,2	–	–	3,7	3,9	10,2
Total partiel	**98 326,8**	**2 738,1**	**(93,1)**	**–**	**(324,6)**	**2 320,4**	**100 647,2**
19. Développement économique en Europe							
Postes	61 076,1	5 918,0	(508,3)	–	1 362,5	6 772,2	67 848,3
Autres dépenses de personnel	250,9	22,9	(0,8)	–	(41,4)	(19,3)	231,6
Consultants et experts	395,8	39,0	(1,6)	–	(102,0)	(64,6)	331,2
Frais de voyage du personnel	963,3	–	9,3	–	18,7	28,0	991,3
Services contractuels	652,5	50,4	(1,6)	–	(110,1)	(61,3)	591,2
Frais généraux de fonctionnement	66,9	6,2	(0,1)	–	(27,3)	(21,2)	45,7
Dépenses de représentation	23,0	2,1	(0,1)	–	(3,6)	(1,6)	21,4
Fournitures et accessoires	253,9	13,9	(0,6)	–	(68,4)	(55,1)	198,8
Mobilier et matériel	518,3	47,2	(1,7)	–	(77,0)	(31,5)	486,8
Subventions et contributions	1 346,4	140,6	(4,8)	–	(254,3)	(118,5)	1 227,9
Total partiel	**65 547,1**	**6 240,3**	**(510,3)**	**–**	**697,1**	**6 427,1**	**71 974,2**
20. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes							
Postes	91 891,9	3 038,8	(841,9)	–	4 585,9	6 782,8	98 674,7
Autres dépenses de personnel	2 235,7	4,3	(6,8)	–	(189,3)	(191,8)	2 043,9
Consultants et experts	1 428,6	–	(3,4)	–	(103,3)	(106,7)	1 321,9
Frais de voyage du personnel	1 789,7	–	20,3	40,0	103,2	163,5	1 953,2
Services contractuels	1 720,1	–	(5,0)	92,5	30,4	117,9	1 838,0
Frais généraux de fonctionnement	8 013,4	175,1	(15,3)	–	(116,1)	43,7	8 057,1

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Dépenses de représentation	33,9	1,1	–	–	(2,4)	(1,3)	32,6
Fournitures et accessoires	1 301,9	32,0	(3,4)	–	(379,8)	(351,2)	950,7
Mobilier et matériel	1 714,7	–	(5,2)	630,1	(50,0)	574,9	2 289,6
Aménagement des locaux	–	–	–	996,2	(50,4)	945,8	945,8
Subventions et contributions	–	–	–	–	14,2	14,2	14,2
Total partiel	**110 129,9**	**3 251,3**	**(860,7)**	**1 758,8**	**3 842,4**	**7 991,8**	**118 121,7**
21. Développement économique et social en Asie occidentale							
Postes	52 802,9	7,9	694,6	–	1 480,0	2 182,5	54 985,4
Autres dépenses de personnel	985,8	0,3	13,8	–	170,5	184,6	1 170,4
Consultants et experts	1 737,6	0,6	24,0	–	(68,1)	(43,5)	1 694,1
Frais de voyage du personnel	615,3	–	7,1	–	124,4	131,5	746,8
Services contractuels	1 250,5	0,1	16,3	–	106,0	122,4	1 372,9
Frais généraux de fonctionnement	3 583,4	0,4	46,1	–	(604,0)	(557,5)	3 025,9
Dépenses de représentation	24,8	–	0,3	–	(0,9)	(0,6)	24,2
Fournitures et accessoires	885,6	0,1	11,5	–	(288,9)	(277,3)	608,3
Mobilier et matériel	1 002,8	0,1	12,7	–	52,6	65,4	1 068,2
Subventions et contributions	409,7	–	5,2	–	(24,4)	(19,2)	390,5
Total partiel	**63 298,4**	**9,5**	**831,6**	**–**	**947,2**	**1 788,3**	**65 086,7**
22. Programme ordinaire de coopération technique							
Subventions et contributions	52 246,2	837,9	912,3	–	(4 365,5)	(2 615,3)	49 630,9
Total partiel	**52 246,2**	**837,9**	**912,3**	**–**	**(4 365,5)**	**(2 615,3)**	**49 630,9**
23. Droits de l'homme							
Postes	106 420,2	9 900,8	(1 245,4)		(3 848,4)	4 807,0	111 227,2
Autres dépenses de personnel	6 578,8	605,2	(12,8)	54,8	(881,6)	(234,4)	6 344,4
Émoluments des non-fonctionnaires	0,2	–	–	–	–	–	0,2
Consultants et experts	1 120,4	104,6	(3,6)	–	552,2	653,2	1 773,6
Frais de voyage des représentants	16 303,9	–	205,1	–	968,5	1 173,6	17 477,5
Frais de voyage du personnel	3 485,8	–	39,5	–	1 726,7	1 766,2	5 252,0
Services contractuels	1 638,1	146,5	(5,5)	–	44,0	185,0	1 823,1
Frais généraux de fonctionnement	2 501,1	225,7	(4,9)	4,9	(124,2)	101,5	2 602,6
Dépenses de représentation	16,7	1,6	–	–	(1,8)	(0,2)	16,5
Fournitures et accessoires	790,7	70,6	(1,8)	–	(310,8)	(242,0)	548,7
Mobilier et matériel	602,8	51,0	(1,4)	–	104,1	153,7	756,5

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Subventions et contributions	1 732,7	73,5	(2,5)	–	(350,2)	(279,2)	1 453,5
Total partiel	**141 191,4**	**11 179,5**	**(1 033,3)**	**59,7**	**(2 121,5)**	**8 084,4**	**149 275,8**
24. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance							
Postes	1 232,7	118,2	(15,9)	–	67,9	170,2	1 402,9
Subventions et contributions	82 484,8	7 611,1	(259,0)	–	(7 544,5)	(192,4)	82 292,4
Total partiel	**83 717,5**	**7 729,3**	**(274,9)**	**–**	**(7 472,5)**	**(18,1)**	**83 699,4**
25. Réfugiés de Palestine							
Postes	43 697,5	1 383,7	(173,1)	–	3 496,8	4 707,4	48 404,9
Autres dépenses de personnel	13,4	–	0,1	–	(8,9)	(8,8)	4,6
Services contractuels	1,5	–	–	–	(1,5)	(1,5)	–
Total partiel	**43 712,4**	**1 383,7**	**(173,0)**	–	**3 486,4**	**4 697,1**	**48 409,5**
26. Aide humanitaire							
Postes	21 778,8	739,6	(33,1)	–	(332,2)	374,3	22 153,1
Autres dépenses de personnel	749,9	32,2	3,6	–	(140,2)	(104,4)	645,5
Consultants et experts	143,6	6,1	0,6	–	(22,3)	(15,6)	128,0
Frais de voyage du personnel	1 044,7	–	12,6	–	(61,1)	(48,5)	996,2
Services contractuels	503,1	23,5	1,9	–	(26,5)	(1,1)	502,0
Frais généraux de fonctionnement	969,8	32,5	6,0	–	(23,3)	15,2	985,0
Dépenses de représentation	20,2	0,8	–	–	(1,3)	(0,5)	19,7
Fournitures et accessoires	105,6	2,0	0,9	–	(21,1)	(18,2)	87,4
Mobilier et matériel	155,1	5,7	0,7	–	(21,7)	(15,3)	139,8
Subventions et contributions	3 929,1	25,3	(0,9)	–	(113,5)	(89,1)	3 840,0
Total partiel	**29 399,9**	**867,7**	**(7,7)**	**–**	**(763,2)**	**96,8**	**29 496,7**
27. Information							
Postes	144 745,5	689,5	698,0	–	(4 191,4)	(2 803,9)	141 941,6
Autres dépenses de personnel	5 819,7	65,4	58,3	–	1 341,6	1 465,3	7 285,0
Frais de voyage des représentants	592,0	–	7,3	–	(104,9)	(97,6)	494,4
Frais de voyage du personnel	1 157,6	–	12,6	–	323,5	336,1	1 493,7
Services contractuels	17 986,2	35,6	209,9	–	1 440,5	1 686,0	19 672,2
Frais généraux de fonctionnement	9 717,1	19,9	109,5	–	(416,7)	(287,3)	9 429,8
Dépenses de représentation	118,8	0,7	1,3	–	1,2	3,2	122,0
Fournitures et accessoires	1 899,6	5,5	21,7	–	(280,5)	(253,3)	1 646,3
Mobilier et matériel	2 168,2	17,4	21,6	–	(417,3)	(378,3)	1 789,9
Aménagement des locaux	–	–	–	–	659,4	659,4	659,4

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Subventions et contributions	791,9	0,9	9,1	–	(92,8)	(82,8)	709,1
Total partiel	**184 996,6**	**834,9**	**1 149,3**	**–**	**(1 737,4)**	**246,8**	**185 243,4**
28A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion							
Postes	14 127,4	–	58,7	–	198,2	256,9	14 384,3
Autres dépenses de personnel	213,2	–	4,2	–	123,3	127,5	340,7
Consultants et experts	56,4	–	0,6	–	(40,9)	(40,3)	16,1
Frais de voyage du personnel	60,9	–	0,8	–	65,3	66,1	127,0
Services contractuels	325,2	–	3,8	–	(3,8)	–	325,2
Frais généraux de fonctionnement	106,8	–	1,3	–	2,0	3,3	110,1
Dépenses de représentation	0,8	–	–	–	–	–	0,8
Fournitures et accessoires	32,2	–	0,3	–	(19,4)	(19,1)	13,1
Mobilier et matériel	20,3	–	0,2	–	(19,1)	(18,9)	1,4
Subventions et contributions	11 182,9	–	–	–	–	–	11 182,9
Total partiel	**26 126,1**	**–**	**69,9**	**–**	**305,6**	**375,5**	**26 501,6**
28B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité							
Postes	34 593,6	–	137,4	–	(332,0)	(194,6)	34 399,0
Autres dépenses de personnel	1 267,1	–	17,8	–	(553,3)	(535,5)	731,6
Consultants et experts	491,4	–	6,8	–	(127,2)	(120,4)	371,0
Frais de voyage du personnel	227,9	–	2,4	–	8,1	10,5	238,4
Services contractuels	1 512,4	–	18,3	–	(444,9)	(426,6)	1 085,8
Frais généraux de fonctionnement	244,3	–	2,6	–	(2,9)	(0,3)	244,0
Fournitures et accessoires	118,1	–	1,2	–	(9,1)	(7,9)	110,2
Mobilier et matériel	97,7	–	0,5	–	21,0	21,5	119,2
Total partiel	**38 552,5**	**–**	**187,0**	**–**	**(1 440,3)**	**(1 253,3)**	**37 299,2**
28C. Bureau de la gestion des ressources humaines							
Postes	42 384,1	–	164,7	–	(52,9)	111,8	42 495,9
Autres dépenses de personnel	2 387,1	–	30,2	518,9	193,0	742,1	3 129,2
Consultants et experts	184,8	–	2,2	–	240,4	242,6	427,4
Frais de voyage du personnel	853,7	–	9,8	–	(69,9)	(60,1)	793,6
Services contractuels	27 054,2	–	317,8	–	(1 120,6)	(802,8)	26 251,4
Frais généraux de fonctionnement	809,7	–	9,7	–	20,3	30,0	839,7
Dépenses de représentation	10,1	–	–	–	(1,5)	(1,5)	8,6
Fournitures et accessoires	747,3	–	8,5	–	(125,4)	(116,9)	630,4
Mobilier et matériel	183,6	–	0,5	–	75,4	75,9	259,5

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
Subventions et contributions	–	–	–	–	0,6	0,6	0,6
Total partiel	**74 614,6**	**–**	**543,4**	**518,9**	**(840,6)**	**221,7**	**74 836,3**
28D. Bureau des services centraux d'appui							
Postes	57 960,5	–	87,7	–	489,1	576,8	58 537,3
Autres dépenses de personnel	2 683,5	–	31,9	–	997,4	1 029,3	3 712,8
Consultants et experts	281,9	–	3,3	–	(149,1)	(145,8)	136,1
Frais de voyage du personnel	131,2	–	1,4	–	35,7	37,1	168,3
Services contractuels	11 934,4	–	143,1	–	957,9	1 101,0	13 035,4
Frais généraux de fonctionnement	98 053,6	–	1 206,2	186,2	(2 533,5)	(1 141,1)	96 912,5
Dépenses de représentation	6,2	–	–	–	–	–	6,2
Fournitures et accessoires	2 081,4	–	24,8	–	167,2	192,0	2 273,4
Mobilier et matériel	1 738,4	–	21,3	63,2	203,0	287,5	2 025,9
Total partiel	**174 871,1**	**–**	**1 519,7**	**249,4**	**167,7**	**1 936,8**	**176 807,9**
28E. Administration (Genève)							
Postes	74 886,5	6 946,2	(215,2)	–	5 257,4	11 988,4	86 874,9
Autres dépenses de personnel	3 761,0	344,0	(11,5)	–	(424,2)	(91,7)	3 669,3
Frais de voyage du personnel	85,6	–	0,9	–	52,7	53,6	139,2
Services contractuels	5 241,0	470,5	(15,9)	–	(32,0)	422,6	5 663,6
Frais généraux de fonctionnement	34 923,5	3 145,7	(109,4)	–	(714,0)	2 322,3	37 245,8
Dépenses de représentation	3,2	0,2	–	–	–	0,2	3,4
Fournitures et accessoires	1 688,7	158,5	(5,4)	–	(209,9)	(56,8)	1 631,9
Mobilier et matériel	2 526,5	229,7	(7,9)	–	77,7	299,5	2 826,0
Subventions et contributions	3 662,7	340,1	(11,5)	–	(252,8)	75,8	3 738,5
Total partiel	**126 778,7**	**11 634,9**	**(375,9)**	**–**	**3 754,9**	**15 013,9**	**141 792,6**
28F. Administration (Vienne)							
Postes	19 182,1	467,8	4,3	–	661,4	1 133,5	20 315,6
Autres dépenses de personnel	1 **139**,7	28,5	3,7	–	(37,1)	(4,9)	1 134,8
Consultants et experts	**–**	–	–	–	9,9	9,9	9,9
Frais de voyage du personnel	32,8	–	0,3	–	57,0	57,3	90,1
Services contractuels	652,3	16,3	2,0	–	(10,4)	7,9	660,2
Frais généraux de fonctionnement	4 081,6	95,3	11,9	–	(3,6)	103,6	4 185,2
Dépenses de représentation	2,6	0,1	–	–	(1,9)	(1,8)	0,8
Fournitures et accessoires	499,5	11,7	1,3	–	(32,4)	(19,4)	480,1
Mobilier et matériel	1 560,5	38,6	4,9	–	(39,1)	4,4	1 564,9

Chapitre		*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
			Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
	Subventions et contributions	11 975,9	299,3	39,3	–	(248,7)	89,9	12 065,8
	Total partiel	**39 127,0**	**957,6**	**67,7**	**–**	**355,1**	**1 380,4**	**40 507,4**
28G.	**Administration (Nairobi)**							
	Postes	19 988,7	(951,3)	200,4	–	2 538,9	1 788,0	21 776,7
	Autres dépenses de personnel	1 037,7	(5,3)	1,5	–	(203,4)	(207,2)	830,5
	Consultants et experts	14,9	(0,5)	–	–	–	(0,5)	14,4
	Frais de voyage du personnel	24,4	–	0,3	–	–	0,3	24,7
	Services contractuels	351,6	(12,8)	3,5	–	(89,0)	(98,3)	253,3
	Frais généraux de fonctionnement	6 835,5	(221,0)	55,3	–	(1 193,0)	(1 358,7)	5 476,8
	Fournitures et accessoires	434,9	(9,2)	1,5	–	(243,6)	(251,3)	183,6
	Mobilier et matériel	448,6	(15,3)	3,9	–	(61,6)	(73,0)	375,6
	Total partiel	**29 136,3**	**(1 215,4)**	**266,4**	**–**	**748,3**	**(200,7)**	**28 935,6**
29.	**Bureau des technologies de l'information et des communications**							
	Postes	34 923,5	–	151,6	–	(319,5)	(167,9)	34 755,6
	Autres dépenses de personnel	1 974,7	–	23,4	–	207,3	230,7	2 205,4
	Frais de voyage du personnel	549,3	–	6,7	–	358,5	365,2	914,5
	Services contractuels	15 890,6	–	167,4	–	(1 991,7)	(1 824,3)	14 066,3
	Frais généraux de fonctionnement	17 182,8	–	202,6	–	540,7	743,3	17 926,1
	Fournitures et accessoires	438,2	–	5,2	–	(312,2)	(307,0)	131,2
	Mobilier et matériel	1 097,5	–	14,0	–	324,6	338,6	1 436,1
	Subventions et contributions	63,4	–		–	(63,4)	(63,4)	–
	Total partiel	**72 120,0**	**–**	**570,9**	**–**	**(1 255,7)**	**(684,8)**	**71 435,2**
30.	**Contrôle interne**							
	Postes	32 640,9	275,7	78,1	–	(3 361,1)	(3 007,3)	29 633,6
	Autres dépenses de personnel	1 087,1	5,8	11,1	–	320,0	336,9	1 424,0
	Consultants et experts	1 022,2	(1,4)	11,8	–	12,0	22,4	1 044,6
	Frais de voyage du personnel	2 200,6	–	26,5	–	(504,2)	(477,7)	1 722,9
	Services contractuels	1 149,7	4,0	9,6	–	(394,9)	(381,3)	768,4
	Frais généraux de fonctionnement	441,5	0,3	4,6	–	(182,7)	(177,8)	263,7
	Dépenses de représentation	2,2	–	–	–	(2,2)	(2,2)	–
	Fournitures et accessoires	189,5	0,6	1,7	–	(76,7)	(74,4)	115,1
	Mobilier et matériel	169,6	0,4	1,5	–	4,6	6,5	176,1
	Subventions et contributions	21,7	(0,4)	–	–	(13,9)	(14,3)	7,4
	Total partiel	**38 925,0**	**285,0**	**144,9**	**–**	**(4 199,1)**	**(3 769,2)**	**35 155,8**

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
31. Activités administratives financées en commun							
Subventions et contributions	11 993,4	346,3	15,2	71,3	(1 892,2)	(1 459,4)	10 534,0
Total partiel	**11 993,4**	**346,3**	**15,2**	**71,3**	**(1 892,2)**	**(1 459,4)**	**10 534,0**
32. Dépenses spéciales							
Autres dépenses de personnel	106 554,6	1 636,8	1 111,2	–	(6 556,0)	(3 808,0)	102 746,6
Émoluments des non-fonctionnaires	1 174,1	–	13,0	–	51,7	64,7	1 238,8
Consultants et experts	226,6	–	2,6	–	(2,6)		226,6
Services contractuels	63,3	–	0,6	–	(0,6)		63,3
Frais généraux de fonctionnement	6 115,5	–	64,4	–	(256,7)	(192,3)	5 923,2
Total partiel	**114 134,1**	**1 636,8**	**1 191,8**	**–**	**(6 764,2)**	**(3 935,6)**	**110 198,5**
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien							
Autres dépenses de personnel	–	–	–	–	269,7	269,7	269,7
Aménagement des locaux	60 326,8	721,9	971,6	4 316,9	(5 799,9)	210,5	60 537,3
Total partiel	**60 326,8**	**721,9**	**971,6**	**4 316,9**	**(5 530,2)**	**480,2**	**60 807,0**
34. Sûreté et sécurité							
Postes	148 027,3	3 157,2	773,5	(1 647,5)	(11 794,4)	(9 511,2)	138 516,1
Autres dépenses de personnel	16 617,1	255,4	185,0	–	1 830,8	2 271,2	18 888,3
Consultants et experts	123,2	–	1,5	–	(124,7)	(123,2)	
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	3,4	3,4	3,4
Frais de voyage du personnel	2 634,9	–	31,2	–	1 849,7	1 880,9	4 515,8
Services contractuels	4 645,8	0,4	74,4	–	(730,8)	(656,0)	3 989,8
Frais généraux de fonctionnement	5 859,0	14,3	67,2	–	(946,9)	(865,4)	4 993,6
Fournitures et accessoires	3 200,6	23,8	89,7	–	(257,0)	(143,5)	3 057,1
Mobilier et matériel	4 090,8	23,2	135,6	–	(749,2)	(590,4)	3 500,4
Subventions et contributions	53 249,0	152,2	701,3	–	(12,2)	841,3	54 090,3
Total partiel	**238 447,7**	**3 626,5**	**2 059,4**	**(1 647,5)**	**(10 931,3)**	**(6 892,9)**	**231 554,8**
35. Compte pour le développement							
Subventions et contributions	23 651,3	–	–	–	–	–	23 651,3
Total partiel	**23 651,3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**23 651,3**
36. Contributions du personnel							
Dépenses diverses	550 749,9	8 067,3	(107,5)	–	(12 232,1)	(4 272,3)	546 477,6
Total partiel	**550 749,9**	**8 067,3**	**(107,5)**	**–**	**(12 232,1)**	**(4 272,3)**	**546 477,6**

Chapitre	*Montant révisé des crédits ouverts*	*Modifications prévues*					*Crédits définitifs (montant proposé)*
		Taux de change	*Inflation*	*Dépenses imprévues et extraordinaires et décisions des organes directeurs*	*Taux d'occupation des postes et autres facteurs*	*Total*	
37. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)							
Postes	6 319,9	–	60,5	–	(403,6)	(343,1)	5 976,8
Autres dépenses de personnel	18,8	–	0,3	–	(4,2)	(3,9)	14,9
Consultants et experts	216,7	–	4,6	–	(51,2)	(46,6)	170,1
Frais de voyage des représentants	115,7	–	2,6	–	(27,4)	(24,8)	90,9
Frais de voyage du personnel	57,6	–	1,3	–	(13,6)	(12,3)	45,3
Services contractuels	144,5	–	3,2	–	(34,2)	(31,0)	113,5
Frais généraux de fonctionnement	39,5	–	0,8	–	(9,1)	(8,3)	31,2
Dépenses de représentation	1,1	–	–	–	(0,2)	(0,2)	0,9
Fournitures et accessoires	10,7	–	0,2	–	(2,3)	(2,1)	8,6
Mobilier et matériel	32,6	–	0,6	–	(7,4)	(6,8)	25,8
Total partiel	**6 957,1**	–	**74,1**	–	**(553,2)**	**(479,1)**	**6 478,0**
Total	**5 367 234,7**	**103 660,0**	**11 899,6**	**24 103,4**	**(90 464,0)**	**49 199,0**	**5 416 433,7**

État 4
Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation, par lieu d'affectation, 2010-2011

	Taux de change				*Taux d'inflation applicables aux objets de dépense autres que les postes*			
	Montant révisé des crédits ouverts		*Présent rapport*		*Montant révisé des crédits ouverts*		*Présent rapport*	
Lieu d'affectation/bureau (monnaie)	*2010*[a]	*2011*[b]	*2010*[c]	*2011*[d]	*2010*	*2011*	*2010*	*2011*
Vienne (euro)	0,753	0,753	0,754	0,716	2,1	1,9	1,7	3,3
Santiago (peso chilien)	509,417	509,417	509,250	478,083	1,6	3,5	1,4	3,3
Addis-Abeba (birr éthiopien)	14,074	16,380	14,085	16,847	7,0	11,0	8,1	28,8
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	45,835	45,835	45,856	46,123	11,7	6,4	12,0	6,8
Beyrouth (livre libanaise)	1 500,417	1 500,417	1 500,417	1 500,000	3,7	3,2	4,0	5,2
Gaza (nouveau shekel)[e]	3,745	3,745	3,738	3,560	2,5	2,4	2,7	3,4
Nairobi (shilling kényan)	78,610	80,950	78,539	88,993	4,6	5,4	4,0	11,0
Mexico (peso mexicain)	12,772	12,860	12,685	12,305	4,1	4,0	4,2	3,5
La Haye (euro)	0,753	0,753	0,754	0,716	1,1	1,0	1,3	2,3
Bangkok (baht thaïlandais)	32,050	32,050	31,954	30,485	3,5	2,0	3,3	4,1
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,282	6,282	6,301	6,330	10,4	5,9	10,5	4,9
New York (dollar des États-Unis)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,4	1,0	1,6	3,0
Genève (franc suisse)	1,046	1,046	1,048	0,885	0,7	0,8	0,7	0,4
Centres d'information des Nations Unies (dollar des États-Unis)[f]	1,000	1,000	1,000	1,000	1,4	1,0	1,6	3,0

[a] Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin octobre 2010 et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre 2010.
[b] Moyenne des taux effectifs de janvier à octobre 2010 et projection des taux d'octobre pour novembre et décembre (sauf pour Addis-Abeba, Nairobi et Mexico, où on a retenu les taux effectifs d'octobre 2010).
[c] Moyenne des taux de change opérationnels effectifs de l'ONU en 2010.
[d] Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin octobre 2011 et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre 2011.
[e] Y compris l'ONUST et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).
[f] Effet conjugué de l'inflation et de la variation des taux de change.

État 5

Taux de change opérationnels de l'ONU par rapport au dollar des États-Unis, pour 2011

	Montant révisé des crédits ouverts		*Présent rapport*		*Écart (en pourcentage)*		*Taux de change effectifs*										*Projections*	
Lieu d'affectation/ bureau (monnaie)	*2010*[a]	*2011*[b]	*2010*[c]	*2011*[d]	*2010*	*2011*	*Janv.*	*Fév.*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juill.*	*Août*	*Sept.*	*Oct.*	*Nov.*	*Déc.*
Vienne (euro)	0,753	0,753	0,754	0,716	0,13	(4,91)	0,761	0,734	0,728	0,710	0,675	0,702	0,699	0,700	0,688	0,733	0,733	0,733
Santiago (peso chilien)	509,417	509,417	509,250	478,083	(0,03)	(6,15)	465,000	487,000	470,000	478,000	460,000	466,000	466,000	459,000	462,000	508,000	508,000	508,000
Addis-Abeba (birr éthiopien)	14,074	16,380	14,085	16,847	0,08	2,85	16,530	16,580	16,640	16,710	16,760	16,820	16,900	16,960	17,020	17,080	17,080	17,080
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	45,835	45,835	45,856	46,123	0,05	0,63	45,300	45,500	45,170	44,710	44,450	45,220	44,930	44,40	45,900	49,300	49,300	49,300
Beyrouth (livre libanaise)	1 500,417	1 500,417	1 500,417	1 500,000	–	(0,03)	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000
Gaza (nouveau shekel)[e]	3,745	3,745	3,738	3,560	(0,19)	(4,94)	3,580	3,590	3,600	3,540	3,410	3,460	3,450	3,390	3,570	3,710	3,710	3,710
Nairobi (shilling kényan)	78,610	80,950	78,539	88,993	(0,09)	9,94	80,540	80,400	81,600	84,060	83,250	85,490	90,800	91,000	93,500	99,090	99,090	99,090
Mexico (peso mexicain)	12,772	12,860	12,685	12,305	(0,68)	(4,32)	12,310	12,110	12,020	11,980	11,740	11,610	11,800	11,640	12,250	13,400	13,400	13,400
La Haye (euro)	0,753	0,753	0,754	0,716	0,13	(4,91)	0,761	0,734	0,728	0,710	0,675	0,702	0,699	0,700	0,688	0,733	0,733	0,733
Bangkok (baht thaïlandais)	32,050	32,050	31,954	30,485	(0,30)	(4,88)	30,170	30,850	30,660	30,370	30,060	30,360	30,620	29,780	29,890	31,020	31,020	31,020
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,282	6,282	6,301	6,330	0,30	0,76	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330	6,330
Genève (franc suisse)	1,046	1,046	1,048	0,885	0,19	(15,39)	0,951	0,942	0,930	0,922	0,873	0,857	0,833	0,802	0,816	0,896	0,896	0,896

[a] Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'à fin octobre 2010 et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre 2010.

[b] Moyenne des taux effectifs de janvier à octobre 2010 et projection des taux d'octobre 2010 pour novembre et décembre (sauf pour Addis-Abeba, Nairobi et Mexico, où on a retenu les taux d'octobre 2010).

[c] Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU en 2010.

[d] Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU : taux effectifs jusqu'en octobre 2011 et, pour novembre et décembre, projection des taux d'octobre 2011.

[e] Y compris l'ONUST et l'UNRWA.

État 6

Coefficients d'ajustement (indemnité de poste) applicables à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en 2011

	Montant révisé des crédits ouverts		*Présent rapport*		*Coefficients mensuels effectifs*										*Projections*	
Lieu d'affectation/bureau	*2010*[a]	*2011*[b]	*2010*[c]	*2011*[d]	*Janv.*	*Fév.*	*Mars*	*Avril*	*Mai*	*Juin*	*Juill.*	*Août*	*Sept.*	*Oct.*	*Nov.*	*Déc.*
Vienne	57,1	58,7	56,9	64,0	55,1	60,3	61,5	65,2	72,9	66,9	67,5	67,3	69,9	60,4	60,4	60,4
Santiago	45,5	47,3	46,3	52,7	49,6	49,6	52,0	52,0	52,0	52,0	54,1	54,1	54,1	54,1	54,1	54,1
Addis-Abeba	45,1	44,9	44,2	40,1	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	41,6	41,6	41,6	41,6	45,0	45,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	37,9	41,3	38,0	40,1	38,5	38,5	39,0	39,0	39,0	39,0	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4
Beyrouth	46,5	48,8	46,4	50,2	45,4	45,4	47,5	47,5	47,5	47,5	50,0	50,0	55,2	54,9	55,8	55,8
Gaza[e]	47,4	49,3	47,6	54,9	48,9	48,9	51,1	51,1	51,1	51,1	56,9	59,8	59,9	59,9	59,9	59,9
Nairobi	38,2	44,9	35,7	33,0	32,9	32,9	32,5	32,5	32,5	32,5	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3	33,3
Mexico	43,2	42,2	43,5	45,3	41,8	41,8	43,3	43,3	44,3	44,3	47,4	47,4	47,4	47,4	47,4	47,4
La Haye	50,7	52,0	50,5	57,5	48,6	53,4	54,6	58,1	65,5	59,7	60,4	60,1	62,7	55,8	55,8	55,8
Bangkok	41,4	42,9	41,8	45,1	42,9	42,9	42,8	42,8	42,8	42,8	46,9	46,9	46,9	46,9	48,4	48,4
Port of Spain	49,5	53,4	49,7	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0
New York	63,5	63,5	63,5	63,1	61,3	61,3	61,3	61,3	61,3	61,3	61,3	65,7	65,7	65,7	65,7	65,7
Services de sécurité des bureaux extérieurs	37,3	38,7	37,6	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8	39,8
Genève	81,5	81,7	81,0	109,8	95,7	97,4	99,8	101,4	111,8	115,5	121,3	129,1	125,4	106,7	106,7	106,7
Centres d'information des Nations Unies	40,9	42,3	41,2	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3

[a] Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'à fin octobre 2010 et, pour novembre et décembre, projections.
[b] Projections calculées sur la base des taux d'octobre 2010.
[c] Moyenne des coefficients d'ajustement.
[d] Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'à fin octobre 2011 et, pour novembre et décembre, projections.
[e] Y compris l'ONUST et l'UNRWA.

État 7
Évolution des traitements des agents des services généraux en monnaie locale en 2010-2011

(En pourcentage)

Lieu d'affectation	*Année*	*Taux retenus pour l'établissement du montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011 (année précédente = 100)*	*Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget*
Vienne	2010	1,27	1,52
	2011	1,90	1,27
Santiago	2010	3,21	3,76
	2011	3,50	1,06
Addis-Abeba	2010	26,56	26,56
	2011	11,00	10,34
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	2010	1,95	6,64
	2011	6,40	3,15
Beyrouth	2010	6,51	8,68
	2011	3,20	3,98
Gaza/UNRWA/ONUST	2010	5,92	5,92
	2011	2,40	4,22
Nairobi	2010	6,74	7,84
	2011	5,40	5,11
Mexico	2010	0,75	1,76
	2011	4,00	2,97
La Haye	2010	1,04	1,68
	2011	1,00	1,86
Bangkok	2010	4,24	5,98
	2011	2,00	2,29
Port of Spain	2010	4,03	4,97
	2011	5,90	1,78
New York	2010	–	–
	2011	1,00	1,11
Services de sécurité des bureaux extérieurs	2010	–	–
	2011	1,00	1,11
Genève	2010	0,87	0,87
	2011	0,80	0,63
Centres d'information des Nations Unies	2010	–	–
	2011	1,00	1,11

État 8
Taux moyen de vacance de postes, par chapitre budgétaire
(En pourcentage)

Chapitre		2008		2009		2010		2011[a]	
		Administrateurs	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble	16,4	10,8	16,2	10,0	9,2	4,5	4,5	3,9
2.	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	8,5	2,3	6,7	3,5	6,1	3,3	5,1	5,3
3.	Affaires politiques	6,4	6,7	15,1	4,5	9,1	7,5	5,4	5,6
4.	Désarmement	0,9	1,2	2,0	3,6	7,1	–	3,4	–
5.	Opérations de maintien de la paix	13,1	7,9	16,3	9,9	13,1	11,5	14,7	14,4
6.	Utilisations pacifiques de l'espace	16,2	–	5,7	–	–	–	–	–
7.	Cour internationale de Justice	13,0	2,3	8,3	0,9	13,8	3,5	1,7	2,4
8.	Affaires juridiques	4,0	1,1	2,5	1,0	4,0	3,1	4,1	1,7
9.	Affaires économiques et sociales	6,2	4,6	7,9	6,9	10,4	4,6	5,8	4,4
10.	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	14,4	14,6	27,0	2,1	17,8	–	16,6	–
11.	Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	27,7	23,5	36,5	4,2	26,0	2,5	20,4	1,1
12.	Commerce et développement	1,1	3,6	4,3	2,3	3,0	2,3	3,2	2,2
14.	Environnement	–	3,0	–	–	0,8	–	0,7	–
15.	Établissements humains	3,7	–	0,5	–	0,7	–	–	–
16.	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	–	–	0,1	–	0,8	–	0,2	–
17.	Développement économique et social en Afrique	16,2	0,2	20,6	3,0	21,0	12,7	19,6	13,2
18.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6,5	2,6	12,7	3,5	12,1	5,1	12,3	2,3
19.	Développement économique en Europe	3,3	4,0	7,2	4,1	6,9	1,8	6,4	2,2
20.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	4,4	1,5	10,0	3,2	6,5	1,1	5,0	1,3
21.	Développement économique et social en Asie occidentale	19,2	4,1	23,9	3,1	18,2	0,8	10,7	1,3
23.	Droits de l'homme	13,6	2,9	12,3	5,8	8,5	1,8	5,7	2,4
24.	Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	–	12,5	–	–	–	–	–
25.	Réfugiés de Palestine	10,9	6,8	6,8	8,3	4,3	7,6	0,8	3,0
26.	Aide humanitaire	2,1	–	1,7	–	2,2	–	2,1	–
27.	Information	4,5	3,3	5,0	3,7	4,7	4,5	3,5	4,6
28.	Gestion et services centraux d'appui	8,3	2,9	3,4	2,1	2,2	0,4	3,0	1,3
29.	Bureau des technologies de l'information et des communications	–	–	14,8	9,7	10,5	1,8	5,3	2,8
30.	Contrôle interne	12,5	7,9	8,2	2,3	20,8	8,3	14,0	7,1

Chapitre	2008		2009		2010		2011[a]	
	Administrateurs	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*	*Administrateurs*	*Services généraux*
34. Sûreté et sécurité	8,6	2,6	10,7	13,3	19,2	4,4	11,8	4,2
37. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)	–	–	–	–	–	–	23,0	36,3
Total	**8,2**	**3,2**	**9,1**	**3,8**	**8,1**	**4,1**	**6,2**	**4,7**

[a] Les taux de vacance au 30 septembre 2011 ont été retenus aux fins de l'analyse globale de la période de 21 mois.

Annexe

Réponses au questionnaire sur les mécanismes mis en place par les organismes des Nations Unies pour se protéger contre l'inflation et les fluctuations des taux de change et en atténuer les effets

	Mécanismes de protection contre		*Description des mécanismes de protection contre*			
Organisation	*L'inflation*	*Les fluctuations des taux de change*	*L'inflation*	*Les fluctuations des taux de change*	*Taux d'exposition aux risques de change*	*Bilan de l'expérience acquise*
Organisation internationale du Travail (OIT)	Non	Oui	s.o.	Le budget ordinaire de l'OIT est libellé en dollars des États-Unis, mais les contributions mises en recouvrement sont exprimées en francs suisses. Il est habituellement adopté en juin, avant le début de l'exercice biennal. Un taux de change de budgétisation est déterminé au moment de l'adoption du budget, en faisant des prévisions sur les besoins de l'OIT en matière d'opérations de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis pour l'exercice biennal suivant. Ces prévisions servent de base à l'établissement de 24 contrats d'achat à terme à taux fixe, ce taux étant retenu comme taux de change de budgétisation. Les contrats d'achat à terme sont conclus avec des banques sur la base des cours cotés à la date de l'adoption.	Avec la méthode exposée ci-contre, les quotes-parts des États Membres ne sont pas exposées aux risques de change.	Le système qui a été mis en place fonctionne bien puisque le budget approuvé de l'OIT a toujours été maintenu au taux déterminé. Il a également produit des gains pour les États Membres par l'intermédiaire des primes versées.

Organisation	Mécanismes de protection contre : L'inflation	Mécanismes de protection contre : Les fluctuations des taux de change	Description des mécanismes de protection contre : L'inflation	Description des mécanismes de protection contre : Les fluctuations des taux de change	Taux d'exposition aux risques de change	Bilan de l'expérience acquise
				La méthode utilisée par l'OIT pour la gestion des taux de change comptabilise toutes les dépenses mises à la charge des États Membres au titre du budget ordinaire de l'exercice biennal au taux de change de budgétisation. À la fin de l'année et de l'exercice biennal, l'organisation procède à un rapprochement entre les chiffres obtenus avec les taux de change opérationnels de l'ONU et les taux de change effectivement appliqués. À la fin de l'exercice, la différence entre les montants des dépenses calculées selon le taux de change de budgétisation et les taux de changes effectifs est reversée en partie aux États membres, conformément aux dispositions du Règlement financier de l'OIT.		
Organisation maritime internationale (OMI)	Non	Non	Aucun dispositif spécial n'a été mis en place. Le Secrétaire général de l'OMI demande des crédits additionnels si les effets de l'inflation sur les dépenses prévues ne peuvent pas être absorbés par le budget approuvé.	Aucune mesure de protection spécifique n'a été mise en place. Le Conseil de l'OMI réexamine le budget pour recalculer les prévisions et les contributions en fonction de l'évolution des taux de change.	Environ 10 % (dépenses effectuées en dollars des États-Unis) du budget ordinaire approuvé qui est établi en livres sterling	En raison de la forte dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar des États-Unis en 2009, qui avait conduit à une forte augmentation des prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 2010-2011, le Conseil de l'OMI a demandé au Secrétariat de voir s'il serait possible d'établir le budget dans les deux monnaies. Dans son projet de budget

Organisation	Mécanismes de protection contre		Description des mécanismes de protection contre		Taux d'exposition aux risques de change	Bilan de l'expérience acquise
	L'inflation	Les fluctuations des taux de change	L'inflation	Les fluctuations des taux de change		
						pour l'exercice 2012-2013, le Secrétaire général de l'OMI va proposer un certain nombre de mesures pour réduire autant que possible les effets des fluctuations des taux de change sur le budget.
Fonds international de développement agricole (FIDA)	s.o.	s.o.				Le FIDA n'a pas mis en place de dispositif pour se prémunir contre les risques de change. Toutes les obligations financières (libellées en droits de tirage spéciaux) sont contrebalancées par des actifs grâce à la gestion d'un portefeuille de placements (qui est confiée à des gestionnaires externes).
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Oui	Oui	Contrats à long terme	L'UNICEF a adopté deux stratégies : couverture du bilan et vente de devises à terme.	Environ 30 %	La gestion des risques a été assurée par la mise en place des outils financiers nécessaires, notamment les états des flux de trésorerie par monnaie, par exercice et par montant et le service Bloomberg qui fournit des informations sur les marchés et les prix.
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	Non	Oui	Les estimations concernant l'inflation sont examinées lors de la phase d'approbation du budget; une fois qu'il est approuvé, le budget ne peut plus être retouché.	Pour le budget ordinaire (contributions statutaires), on a mis en place une réserve qui couvre toutes les pertes de change résultant de la variation des taux opérationnels par rapport à ceux pris en compte dans le budget. Les gains de change sont maintenus dans la même réserve. Le pouvoir	Le budget de l'ONUDI est établi en euros; environ 17 % du budget ordinaire est exposé aux risques de change en ce qui concerne les autres monnaies, en particulier le dollar des États-Unis.	Depuis sa mise en place en 2002, la réserve décrite ci-contre s'est révélée être un bon mécanisme.

Organisation	Mécanismes de protection contre		Description des mécanismes de protection contre		Taux d'exposition aux risques de change	Bilan de l'expérience acquise
	L'inflation	Les fluctuations des taux de change	L'inflation	Les fluctuations des taux de change		
				d'achat des crédits inscrits au budget ordinaire est protégé contre les fluctuations des taux de change dans la limite de cette réserve.		
Programme alimentaire mondial (PAM)	Non	Oui		Le PAM assure une couverture pour la composante en euros du budget administratif et de soutien au programme du prochain exercice budgétaire. Il s'agit notamment d'acquérir le droit d'acheter un montant d'euros déterminé à un taux de change fixe.	Environ 35 % du budget administratif et de soutien au programme	Grâce à la couverture de change des dépenses d'administration et de soutien au programme exprimées en euros, la valeur en dollars des dépenses de personnel au siège du PAM peut être déterminée avec un meilleur degré de certitude. Cette couverture permet d'établir le budget avec une plus grande précision étant donné que les risques de change peuvent être atténués par le recours à des contrats à terme. Les opérations de couverture se sont révélées être un bon outil de gestion des risques qui assure une certaine prévisibilité pour des volets importants du budget. La décision concernant la couverture des risques est prise 6 à 9 mois avant le début de l'exercice budgétaire, ce qui assure une stabilité pour l'ensemble des opérations relatives à l'établissement du budget par la prise en compte d'un taux de change euro/dollar couvert

Organisation	Mécanismes de protection contre : L'inflation	Mécanismes de protection contre : Les fluctuations des taux de change	Description des mécanismes de protection contre : L'inflation	Description des mécanismes de protection contre : Les fluctuations des taux de change	Taux d'exposition aux risques de change	Bilan de l'expérience acquise
						dans le calcul des coûts standard afférents au personnel et des autres dépenses. Le choix d'une simple série de contrats de change à terme, de préférence à d'autres modalités de couverture, découle de la structure particulière du budget administratif et de soutien au programme et des règles de gestion financière du PAM. Les principaux avantages de cet arrangement en sont le faible coût de mise en œuvre et la certitude qu'il permet d'avoir dès le départ quant à son résultat. Les coûts de transaction des contrats de change à terme sont en moyenne de 3 points de base du montant de l'opération : pour une opération mensuelle de 5 millions d'euros, par exemple, ils sont donc de l'ordre de 25 000 dollars par an. Une opération de couverture peut se traduire par un gain ou une perte qui est compensé par le résultat opposé de l'opération primaire. Cet outil sert seulement à minimiser les risques de perte de change et à éliminer une des incertitudes rencontrées lors de l'établissement du budget.

Organisation	Mécanismes de protection contre		Description des mécanismes de protection contre		Taux d'exposition aux risques de change	Bilan de l'expérience acquise
	L'inflation	Les fluctuations des taux de change	L'inflation	Les fluctuations des taux de change		
						Depuis 2006, les gains et pertes cumulés ont produit un petit bénéfice.
Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA)	Oui	Oui	Une révision du montant des dépenses inscrites au budget (qui n'avait pas été effectuée au cours de l'exercice biennal 2010-2011) est envisagée pour l'exercice 2012-2013. Il existe une autre option : le Directeur exécutif d'ONUSIDA a le pouvoir discrétionnaire de programmer l'utilisation des fonds reçus à titre de contribution et de décaisser des fonds à concurrence d'un montant de 10 % supérieur au budget approuvé.	Par l'intermédiaire des services de trésorerie de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ONUSIDA a commencé en 2010 à couvrir les créances contre les risques de change résultant des différences entre les taux de change utilisés au moment de la comptabilisation des créances en monnaie étrangère et les taux de change retenus au moment de la comptabilisation des encaissements. Par ailleurs, en association avec l'OMS, ONUSIDA s'emploie actuellement à mettre en place un programme mensuel d'achat de devises pour couvrir les dépenses de personnel contre les risques de change à partir de 2012. Cette mesure est destinée à renforcer le degré de certitude quant à l'utilisation de taux de change déterminés, et, partant, réduire autant que possible les écarts entre les coûts de personnel effectifs et standard.	65 % du budget du secrétariat d'ONUSIDA	Les mécanismes en question n'ayant été mis en place que récemment, on ne peut encore en tirer aucun enseignement.